



Croisade contre les mariages gais

« Il s'agit surtout d'éclairer les consciences », explique le président de l'Assemblée des évêques du Québec

■ CITÉ DU VATICAN (d'après AFP et PC) — Le Vatican a lancé hier une vaste campagne contre la légalisation des unions homosexuelles en publiant un document destiné aux hommes politiques catholiques et aux évêques du monde entier, alors qu'un vaste débat sur la question fait rage au Canada et au Québec.

Ce document rappelle le « devoir moral des parlementaires catholiques » de « s'opposer de manière claire et incisive » à toute tentative d'introduire des lois légalisant les unions homosexuelles ainsi que de lutter contre celles déjà existantes.

Cette croisade ne changera pas grand-chose dans les paroisses québécoises, assure néanmoins le président de l'Assemblée des évêques du Québec, M^r Raymond Saint-Gelais.

« Il n'y a rien de neuf dans ce document en ce qui a trait aux enseignements traditionnels de l'Église, a-t-il

déclaré en entrevue téléphonique. Ça ne fait que renforcer la position que nous avons toujours défendue. »

Le document de l'Église catholique, approuvé en mars par le pape Jean-Paul II mais rendu public seulement hier, affirme que « le mariage est saint alors que les relations homosexuelles contrastent avec la loi morale naturelle », ces dernières étant considérées comme « intrinsèquement désordonnées ». M^r Saint-Gelais reconnaît que la proclamation

Voir CROISADE en A 2 >

Lentement mais sûrement...



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

L'envolée des montgolfières de Festivent a été légèrement pénible en raison de la quasi-absence de vent, hier soir. Gonflées d'orgueil, elles ont finalement quitté le sol pour aller colorer le ciel déjà magnifiquement bleu de Saint-Jean-Chrysostome. Le spectacle a encore une fois attiré plusieurs milliers de festivaliers. É.F.

Le test de l'eau pour les pompiers



Isabelle Mathieu

IMathieu@lesoleil.com

À BARCELONE



aux Jeux mondiaux des policiers et pompiers

Les pompiers aiment l'eau. Heureusement, parce qu'ils en ont vu beaucoup hier lors de la compétition du Muster, la série d'épreuves la plus spectaculaire jusqu'à maintenant aux Jeux de Barcelone.

Installé au beau milieu de la rue, sous l'immuable soleil barcelonais, le Muster, une épreuve de force et de vitesse, a attiré des dizaines de spectateurs (surtout des athlètes et leurs familles) en plus de tout ce que la capitale catalane compte de caméras de télévision. Il faut dire que l'épreuve, qui se tiendra à place D'Youville lors des Jeux de Québec 2005, vaut la peine d'être vue.

Première tâche, l'équipe de pompiers, formée de six hommes — ou six

Voir POMPIERS en A 2 >



COLLABORATION SPÉCIALE LUC HARVEY

Dans cette épreuve, l'équipe de Sainte-Foy a dû courir sur le sol mouillé avec une échelle, installer solidement cette échelle sur un échafaudage et transporter des sacs d'eau jusqu'au sommet, pour remplir un baril jusqu'à le faire déborder.

Le manque de racines politiques coule le chef de cabinet de Jean Charest

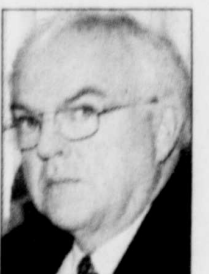
MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

■ Michel Crête n'a fait que passer comme chef de cabinet du premier ministre Jean Charest. L'ex-mandarin de la fonction publique part moins de quatre mois après sa nomination, fort probablement victime de son manque d'enracinement dans le Parti libéral du Québec.

Hier après-midi, un communiqué de presse du bureau de M. Charest a confirmé que Stéphane Bertrand le remplacera. Quelques heures plus tôt, une note interne circulait à ce sujet chez Gaz Métropolitain, où M. Bertrand occupait la fonction de vice-président aux communications et aux affaires publiques et gouvernementales.

Officiellement, M. Crête part à la retraite après avoir rempli sa mission « de faciliter la transition et la mise en place du nouveau gouvernement libéral ». Plusieurs sources



Michel Crête

Voir CHAREST en A 2 >



Le domaine nudiste de Saint-Raymond est reconnu comme l'un des mieux aménagés au Québec.

St-Raymond a son village et sa mairesse nudistes

Le nudisme gagne du terrain partout dans le monde, y compris à Saint-Raymond de Portneuf où un village nudiste a déjà sa mairesse et ses adeptes, a constaté notre journaliste. Cœurs sensibles et regards chastes s'abstenir...

PIERRE CHAMPAGNE

PChampagne@lesoleil.com

Claude Boisseau, un entrepreneur général de la région de Québec, a vendu l'an dernier la maison qu'il possédait en ville pour s'installer à demeure sur le terrain de nudisme de Saint-Raymond. Il y a fait construire un grand chalet en bois naturel. « Je voyage en ville tous les jours. C'est seulement 50 kilomètres et ça se fait en 20 minutes. Ici, c'est la sainte paix, surtout l'hiver. Je ne retournerai plus jamais vivre en ville. Ma femme non plus même si elle aussi travaille dans une caisse populaire, à Québec. » Et il rigole encore en pensant à cette nudiste qu'il a

vue faire du ski de fond, l'hiver dernier, entièrement nue, dans les rues du domaine naturiste.

Il n'est pas le seul. Le propriétaire du domaine Nature-Détente, Laurent Dufour, songe sérieusement à y aménager un véritable village. Le domaine a même déjà sa mairesse, Nicole Gaimar, qui a gagné ses élections en battant Claude Boisseau justement. Rencontrer une mairesse qui se promène toute nue dans sa municipalité, c'est toute une expérience pour un journaliste qui s'est surtout frotté à

Voir ST-RAYMOND en A 2 >

■ Bien des tabous sont tombés A 5
■ De la nature du naturisme A 5

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 6	Éditorial	A 11
Arts et vie	B 1	Le monde	A 8
Bourses	C 4	Petites annonces	S 11
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 9	Sports	S 1
Décès	C 6	Statistiques	S 6
Divertissements	B 7	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 26, minimum 15

Nuageux avec percées de soleil. Vents légers. Demain, plutôt nuageux avec quelques averses. Dimanche, plutôt nuageux avec quelques averses. Détails page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 94,5 mm L'an dernier: 63,8 mm
Cet été: 273,9 mm L'été dernier: 235,3 mm

QUÉBEC, 107^e ANNÉE, N° 211

FLORIDE, 1,75 \$ US

MONTRÉAL, OTTAWA 87¢

PLUS TAXES

65¢ PLUS TAXES



2765700075

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Penélope l'enchanteuse



Fille d'une coiffeuse et d'un commerçant de Madrid, Penélope Cruz a quitté l'école très jeune. Aujourd'hui, à 29 ans, « l'enchanteuse espagnole » connaît le succès. Notre journaliste Gilles Carignan était présent à Cannes lorsque M^{me} Cruz a reçu les médias pour faire la promotion de « Fanfan la tulipe ».

Dans le cahier Arts/Cinéma



« Top » 10 des chutes

Tantôt tonnerre et violence, tantôt musique et douceur sur la rondeur des pierres. Elles sont mouvement, spectacle, fraîcheur, oasis, danger parfois. À lire, notre top 10 des chutes et eaux vives de la région de Québec.

Dans le cahier Zoom

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344	LE SOLEIL
	1-866-686-3344	LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publiée et éditée par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.
Carrières et professions	686-3270	Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730
Petites annonces	844-4444	
Promotion	686-3342	
Publicité détaillants	686-3435	
Publicité générale	686-3270	
Rédaction	686-3394	
Renseignements	686-3233	

CROISADE

Suite de la Une

papale peut paraître quelque peu démodée. « C'est sûr que le langage qu'il y a là-dedans ne correspond pas à la culture actuelle », a-t-il convenu, en assurant néanmoins que la missive n'avait pas pour but d'imposer quoi que ce soit à quiconque. « Il s'agit surtout d'éclairer les consciences », a-t-il avancé.

Le porte-parole des évêques du Québec ne croit pas que les prêtres vont changer de ton dans leurs sermons, et encore moins inviter leurs fidèles à voter contre le gouvernement de Jean Chrétien, qui propose de légaliser le mariage gai. « Je n'ai aucune crainte de voir les prêtres déraiper, a dit

M^{re} Saint-Gelais. Ils continueront tout simplement à communiquer la parole de Dieu. »

Mercredi, pourtant, un évêque albertain a laissé entendre que le premier ministre Jean Chrétien pourrait brûler en enfer s'il permettait la légalisation des mariages de conjoints de même sexe. « Il ne comprend pas ce que signifie être un bon catholique, a déclaré Fred Henry, de Calgary, au quotidien *The Globe and Mail*. Il met en jeu son salut éternel. »

Le document du Vatican a choqué les militants homosexuels partout dans le monde. Francis Lagacé, porte-parole de la Coalition québécoise pour la re-

Le document du Vatican a choqué les militants homosexuels dans le monde

connaissance des conjoints de même sexe, a carrément demandé au pape Jean-Paul II de « se mêler de ses affaires ».

« Ce que nous recherchons, c'est le mariage civil. Ça ne regarde pas l'Église catholique, qui pourra toujours définir le mariage religieux comme elle le veut, parce que malheureusement la Charte des droits ne s'applique pas là-dessus », a-t-il laissé tomber, faisant peu de cas du fait que le document de Rome veut empêcher tous les mariages homosexuels, qu'ils soient civils ou non.

M. Chrétien a annoncé en juin son intention de légaliser le mariage entre conjoints de même sexe, après qu'un jugement de la Cour d'appel de l'Ontario eut qualifié de discriminatoire la définition actuelle. À son bureau, mercredi, on répétait que le premier ministre avait la « responsabilité morale de protéger l'égalité de tous les Canadiens », en rappelant la séparation qui doit exister entre l'Église et l'État.

S'il passe le test de la Cour suprême, à qui il a été envoyé il y a deux semaines, l'avant-projet de loi du gouvernement Chrétien sera présenté à la Chambre des communes, avant d'être soumis à un vote libre des députés, probablement en 2004.

Les unions homosexuelles « ne sont pas en mesure d'assurer, de manière adéquate, la procréation et la survi-

vance de l'espèce humaine », rappelle le Vatican.

Le document rappelle que « le respect envers les personnes homosexuelles ne peut en aucune façon conduire à l'approbation du comportement homosexuel ou à la reconnaissance juridique des unions homosexuelles ».

Le débat au Canada ainsi que la campagne du Vatican contre le mariage homosexuel ont de forts retentissements aux États-Unis.

Le président américain, M. George W. Bush, qui mercredi s'est élevé contre le mariage gai, a récidivé hier. La Maison-Blanche a en effet fait savoir que le chef de l'État ne transigera pas sur cette question et qu'il est même prêt à amender la Constitution pour faire obstacle à sa légalisation.

DISPARITION DE LYNE MASSICOTTE

À la recherche d'indices

La police de Québec a demandé l'assistance de la Sûreté du Québec pour effectuer des recherches dans le secteur de la rivière Montmorency, hier.

Selon ce qu'il a été possible d'apprendre auprès de la SQ, les recherches avaient pour but de « fermer des portes » dans le dossier de Lyne Massicotte, cette mère de famille de Chambly disparue depuis le 17 juillet dernier.

Aucun indice n'aurait été trouvé, a fait savoir la SQ. Les policiers auraient également passé au peigne fin

le secteur de la rue des Remparts, hier. Selon l'agent Jean Mainguy, porte-parole de la police de Québec, l'enquête serait loin d'être terminée.

« Nous ne sommes pas encore prêts pour une arrestation », a indiqué l'agent Mainguy. Alain Perreault, cet homme de Québec que Lyne Massicotte aurait connu en clavardant, serait toujours considéré comme un témoin important, et non comme un suspect, a insisté le porte-parole de la police de Québec. É.F.

POMPIERS

Suite de la Une

femmes dans le cas des Brésiliennes —, doit tirer un ancien chariot à incendie le plus vite possible, aller planter une hache dans un billot de bois puis revenir prendre la lance à incendie et arroser un panneau jusqu'à ce qu'il tombe. Tout ça le plus vite possible, en même temps qu'une autre équipe s'exécute à côté.

Les six pompiers de Sainte-Foy (il y en a en fait un qui travaille à une caserne de Québec) ont bien couru, bien planté la hache, mais ils se sont trompés de côté de lance et ont projeté un jet de brume plutôt qu'un jet franc. Ce qui leur a coûté de précieuses secondes.

Les Japonais, portant tous fièrement le bandeau avec un soleil levant imprimé, ont été vifs comme l'éclair et ont décroché la médaille d'or.

SECONDE ÉPREUVE

Les pompiers de Sainte-Foy ont eu beaucoup de temps pour repenser à leur performance: la seconde épreuve a mis plus de deux heures avant de se mettre en branle, provoquant un peu d'exaspération chez le public et les participants.

Mais celle-là aussi a tenu les spectateurs en haleine. Les équipes devaient courir sur le sol mouillé en apportant une échelle, installer solidement cette échelle sur un échafaudage et transporter des sacs d'eau jusqu'au sommet, pour remplir un baril jusqu'à le faire déborder.

Huitième vague, c'est le tour du Québec. Il fera face à une équipe espagnole.

Après une course sans anicroche, Pascal Gosselin grimpe au sommet. Il attache l'échelle et croise sa jambe sur un barreau, comme le prescrit le règlement.

Carl Bélanger et Sylvain Fiset le suivent dans l'échelle et imitent sa posture. Le cousin de Pascal, François Gosselin, Luc Hamel et Wellie Denoncourt se chargent de remplir et de soulever les sacs d'eau.

La vitesse d'exécution est là, le synchronisme aussi. Mais les sacs tombent trop loin du bassin et se remplissent moins et moins vite. « Plus d'eau ! », crie Pascal Gosselin, par-dessus les encouragements des spectateurs.

Fin, le baril est plein. Les pompiers de Sainte-Foy ont fini l'épreuve, complètement détrempés, en 1 min 7 s. Bien, mais vraiment pas assez pour détrôner les Lituanais et leurs 57 secondes.

L'équipe féminine du Brésil a battu le record opposé avec 1 min 23 s. Ce qui n'a pas empêché les pompières de fêter bruyamment avec leurs voisins espagnols.

Les épreuves des pompiers se termineront dimanche avec la discipline vedette, la montée des escaliers avec habit de protection complet et bonbonne. « Quarante livres de plus sur le dos, précise Carl Bélanger. Il va faire chaud... »

RÉFLEXION

« La maladie ne s'intéresse pas à ceux qui ont envie de mourir. » Lawrence Durrell, *Justine*

cyberpresse.ca/soleil

Suivez l'actualité

CHAREST

Suite de la Une

avancent que le départ reflète « son manque de racines politiques, c'est certain ».

Jean Charest a provoqué l'étonnement au lendemain de sa victoire en désignant, le 15 avril, ce haut fonctionnaire de carrière pour tenir les rênes de son cabinet. Celui-ci n'a jamais été associé au Parti libéral du Québec. Il était un technocrate de haut niveau. Il a notamment été négociateur en chef du gouvernement et a présidé pendant une décennie aux destinées de Loto-Québec.

M. Crête n'a visiblement pas eu le temps de nouer des liens avec les députés libéraux. Une source commente poliment qu'« il n'avait pas toute la sensibilité politique qu'on peut imaginer de la part d'un chef de cabinet ».

Son expérience dans les négociations aurait pu compenser ce qui lui faisait défaut sur le terrain politique, mais des informations veulent que l'embauche de Jean-François Munn comme négociateur patronal lui ait coupé l'herbe sous le pied.

Dans le giron libéral, tous s'entendent à vanter la valeur du haut fonctionnaire. « Mais il n'a jamais été capable d'enlever son manteau de diri-

geant de société d'État et il faisait cavalier seul. » Son successeur est, lui, bien au fait de la culture du PLQ. Stéphane Bertrand présente une longue feuille de route, tant auprès de la députation — il a été notamment chef de cabinet du ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, Pierre Fortier, sous le second règne de Robert Bourassa — qu'au sein de la machine libérale — il a occupé la fonction de directeur général du Parti libéral du Québec de 1992 à 1996.

M. Bertrand n'est pas un proche de Jean Charest. Mais les deux hommes sont de la même génération (42 ans pour le premier et 45 pour le second). Stéphane Bertrand a collaboré étroitement avec le leader libéral, lors de la récente campagne électorale. Il a notamment été responsable de préparer le débat des chefs, chargé de décrire les positions de l'Action démocratique du Québec.

Son prédécesseur ne part pas les mains vides. Il a droit à une indemnité de transition de quelque 234 000 \$. Indemnité, insistent les sources libérales, que lui avait consentie le gouvernement de Bernard Landry lorsqu'il avait muté, en 2002, le pdg de Loto-Québec au poste de secrétaire général chargé des projets relatifs au développement du Nord-du-Québec.

ST-RAYMOND

Suite de la Une

une maîtresse de Sainte-Foy dont la qualité de la garde-robe griffée était de première importance.

« Il y a une vingtaine d'années, lorsque j'ai demandé au maire de Saint-Raymond un permis pour l'aménagement d'un terrain de camping réservé aux adeptes du naturisme, celui-ci était convaincu qu'un naturiste, c'était une personne qui mangeait des légumes, et il m'a accordé le permis sans exiger aucune autre définition. Quelle surprise il a eue, un peu plus tard, lors de l'inauguration officielle ! » raconte en riant Laurent Dufour.

Aujourd'hui, le domaine en question est reconnu comme l'un des mieux aménagés de la province de Québec et il est ouvert à l'année, même en hiver. « On dénombre de 500 à 600 nouveaux clients toutes les années et notre chiffre d'affaires augmente de 40 % par année depuis trois ans, peu importe la température », a précisé M. Dufour au SOLEIL.

Le naturisme ou le nudisme gagne du terrain partout dans le monde: sept croisières réservées aux naturistes sont au programme cette année dans les Caraïbes, contre une seule en 1992. Les croisières naturistes, qui attireraient au plus 500 amateurs il y a 10 ans, reçoivent maintenant plus de 2000 passagers.

Le célèbre Englischer Garten (le jardin anglais) de Munich attire durant l'heure du dîner plusieurs citadins qui se déshabillent, se baignent nus, prennent un petit bain de soleil en mangeant, se rhabillent et retournent travailler. Même chose dans certains

parcs de Berlin et de Francfort. Que diriez-vous si, demain, sur l'heure du midi, vous pouviez aller vous faire bronzer nus, entièrement nus, hommes et femmes, sur les plaines d'Abraham, comme cela se passe à Munich quand le soleil brille ?

Ou que diriez-vous si vous pouviez, en fin d'après-midi, vous rendre à la piscine de l'Université Laval pour vous y baigner nus, pendant deux ou trois heures, hommes et femmes ensemble, avant d'aller casser la croûte, toujours tout nus, et entreprendre une petite conversation philosophique sur les vertus de l'hédonisme ?

C'est pourtant ce que vous pouvez faire à Montréal, depuis des années, durant l'hiver. Les activités organisées par la Fédération québécoise de naturisme ont lieu au centre sportif de l'UQAM, situé au 1212, rue Sanguinet, à proximité de la station de métro Berri-UQAM.

À Québec, la piscine du Y, alors située sur le boulevard René-Lévesque, a accueilli des nudistes durant les années 80. Ça ne se fait plus pour deux raisons: d'une part parce que le Y a déménagé, d'autre part à cause de l'essoufflement des bénévoles, a souligné au SOLEIL le porte-parole de la Fédération québécoise de naturisme, M. Michel Vais.

Pour le reste, rien à déclarer dans la région de Québec. Selon la police, on trouve parfois quelques nudistes qui profitent des rayons du soleil dans le nord de la rivière Montmorency, mais, à ce jour, aucune plainte n'a été portée par quiconque. Même le minuscule lac Vert, sur la Rive-Sud, tant décrié il y a une décennie, aurait perdu ses lettres de noblesse.

Special étudiant
Nous payons vos verres!*

Sur tous nos modèles en magasin!
Obtenez vos verres* sans frais supplémentaires à l'achat d'une monture choisie parmi tous nos modèles en magasin à prix régulier.

MARCHANT
OPTOMÉTRIE ET LUNETTERIE

NOUVEAU 18

Dr René Marchand, Optométriste
Examen de la vue sur place • Acceptons les prescriptions de l'extérieur

Place Laurier 653-6611
Les Saules 877-9456 (Voisin d'Armeubles Tanguay)
Centre Médical Mailloux 661-6552 • Saint-Raymond 337-6751
Donnacona 285-1333 • Saint-Marc-des-Carrières 268-3933

*Verres simple vision plastique. Sur présentation d'une carte étudiante validée. Ne peut être combiné à aucune autre promotion. Cette offre prend fin le 30 septembre 2003.

ACTUALITÉS

Des chansons contre le racisme

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

« Ça me fait rien moi que les parents de Dounia soient nés au Maroc. C'est ma meilleure amie ! Je l'aime et je voudrais que tout le monde l'aime. »

C'est en ces termes qu'Audrey Bolduc-Boisvert, qui fréquente le terrain de jeu de Saint-Benoît, à Sainte-Foy, résume ses efforts pour combattre le racisme dans son milieu.

Les deux jeunes filles ne se lâchaient pas d'un centimètre, hier, dans les corridors du pavillon Desjardins de l'Université Laval, où on les avait invité pour la finale du concours Chantons contre le racisme.

Dounia Mourad et son amie Audrey ont composé leur propre chanson dans le cadre de ce concours initié par R.I.R.E. 2000, un organisme de la 1^{re} Avenue qui s'intéresse notamment au problème du racisme. Le concours s'est déroulé dans tous les terrains de jeux de la Ville, à l'occasion de cliniques sur le racisme, au cours des dernières semaines. Le projet était appuyé par la Ville et le ministère de l'Immigration du Québec.

Deux autres finalistes, Johanie Drollet, neuf ans et Jérôme Tardif, 12 ans, du parc Tou-Camp de Vanier, avaient de la difficulté à tenir en place, durant le spectacle de rap qui précédaient le moment où on devait enfin faire connaître le nom des gagnants.

Ces deux « petits Québécois pure-laine et leurs amis de Vanier » ont choisi de jouer la carte de l'humour. Leur petite chanson permettait de comparer les races aux différents aliments qu'il est trompeur de juger uniquement sur leur apparence...

Leur pari était bon puisque l'équipe de Vanier a remporté le grand prix du concours. L'équipe gagnante comprenait aussi Charles Antoine, Alexandre Métivier, Jessica Delisle, Joanie Desloriers, Mathieu Langevin, Kevin Sanschagrin, Jean-François Gosselin et Jonathan Plante.

Leur petite chanson livrée à la mode *yo* allait à peu près comme ça :

Pour tous les amis de la terre / Joignons nos mains / Et chantons tous encore / Mettons fin au racisme / Pour fonder un monde de liberté.

T'aimes la crème glacée au chocolat / Alors pourquoi t'aimes pas les Noirs / T'aimes les ananas / Alors pourquoi t'aimes pas les Chinois / T'aimes les fraises / Alors pourquoi t'aimes pas les Indiens...



LE SOLEIL, STEVENS LESBIAN

Quelques finalistes du concours Chantons contre le racisme : Audrey et Dounia, à l'arrière, en compagnie d'un des grands gagnants, Jérôme Tardif.

La Manche en chute libre



Le parachutiste extrême autrichien Felix Baumgartner a réussi hier la première traversée de la Manche sans assistance de propulsion. Baumgartner a franchi le cours d'eau en chute libre et en vol plané, lancé d'une altitude de 10 000 mètres, avec une aile en carbone fixée sur son dos. Il a volé 35 km à partir de Dover, au sud de l'Angleterre, jusqu'à Calais, au nord de la France, avant d'atterrir avec un parachute.

DRAME D'OTTERBURN PARK

Dufour appelle au dialogue

L'ancien curé connaissait le meurtrier

ANNE-MARIE VOISARD

AMVoisard@lesoleil.com

■ « On a de l'ouvrage à faire sur les hommes. Ça déconnecte. »

Mario Dufour, jusqu'à tout récemment curé de Saint-Roch, à Québec, connaissait depuis une bonne vingtaine d'années Jacques Picard, ce père de famille qui a fusillé sa femme et ses deux filles adolescentes avant de retourner l'arme contre lui.

Comme tous les proches du tueur, il n'a pas pressenti le coup. Il n'était « pas au courant que ça allait moins bien dans le couple ». Et pour une bonne raison. « Ça faisait au-dessus d'un an que je les avais vus. » En fait, depuis la vente de la maison de Notre-Dame-des-Laurentides, suivie du déménagement à Otterburn Park, près de Beloeil. C'est là que l'irréparable s'est produit, la semaine dernière.

« Le désarroi. La solitude. Il faut que les personnes parlent, consultent », réfléchit tout haut l'ex-curé. « Les hommes en particulier, pour qui ce n'est pas dans la culture. » Dans le cas précis de Jacques Picard, qu'il décrit comme « un bonhomme des bois, imprégné par la nature », et chez qui il n'y a « pas de malice ». M. Dufour pointe, de toute évidence, « un grand désarroi de se retrouver seul ». Celui-ci étant possiblement perçu comme un deuxième rejet.

Sans vouloir jouer au psychologue, Mario Dufour rappelle que Jacques Picard fut adopté à l'âge de trois mois et demi par sa tante, Gemma Daigle-Saint-Michel. Les circonstances sont les suivantes : Jacqueline (aujourd'hui décédée), sœur aînée de Gemma, avait subi une opération majeure aux poumons. Si bien qu'elle fut, pendant plusieurs mois, incapable de prendre soin de son enfant. Peu importent les motifs, le sentiment d'abandon peut quand même exister. Il ne

tient pas non plus à l'affection de celle qui l'a pris sous son aile.

Gemma Saint-Michel à un autre fils (biologique) qui est de quatre ans le cadet de Jacques. À plusieurs reprises, lorsque LE SOLEIL l'a rencontrée, elle a éprouvé le besoin de dire qu'entre eux, elle ne faisait pas de différence. Ou plutôt si. Quand le plus jeune disait « Tu aimes mieux Jacques que moi », elle répondait : « C'est parce que ça fait quatre ans de plus que toi que je le connais. » Quoi qu'il en soit, un geste comme celui-ci, « ça dépasse l'entendement ».

La façon de réagir des deux familles, absolument sous le choc, surprend presque autant. Gemma Saint-Michel et les siens s'étaient imaginés que Claire Houde tiendrait à des funérailles séparées.

Au lieu de ça, elle a tenu à ce que tous soient réunis. Elle a dit : « Gemma, il faut que tu viennes. Tu es mon poteau. » Dans cet accueil des deux grands-mères, le soutien qu'elles s'apportent mutuellement, Dufour identifie « la réponse du bien au scandale du mal (...), le beau dans l'épouvantable (...), une page de l'Évangile ».

Qu'il n'y ait pas de rancœur a surpris tout le monde, comme on a pu le constater aux funérailles mardi. Mario Dufour, qui agissait comme cocélébrant, ne fait pas exception. Mais il comprend que c'est la foi qui s'exprime. « Il n'y a pas de réponse rationnelle à l'irrationnel. » Dans une tragédie de cette ampleur, c'est aussi Dieu qui est blessé, qui est tué », dit-il.

Lors de son passage à Beloeil, l'ancien curé de Saint-Roch a rencontré une enseignante de Catherine, la benjamine de 12 ans qu'il a lui-même baptisée. « Je l'ai invitée à aller chercher de l'aide au CLSC. Il faut que les garçons et les filles se voient cet été. Les vacances ne tiennent pas devant l'innommable », continue-t-il, avant d'ajouter que « la parole libère ».

Donc, il faut parler. Et garder l'œil ouvert. Pour que la vie demeure.



Mario Dufour

ACCIDENT CHEZ USINAGE BEAUPORT 2000

La CSST enquêtera

VALÉRIE GAUDREAU

VGaudreau@lesoleil.com

Pendant que Charles Picard, 13 ans, était toujours maintenu en vie artificiellement, hier, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) a annoncé qu'elle mènera une enquête complète au sujet de l'accident dont le jeune homme a été victime lundi chez Usinage Beauport 2000.

Depuis le drame, des inspecteurs de la CSST ont régulièrement visité l'usine où, le 28 juillet, le fils de l'un des propriétaires de l'entreprise était au volant d'un chariot élévateur qu'il tentait de placer sur une remorque. L'engin a basculé et l'adolescent a été écrasé sous le poids du chariot, victime de sérieuses blessures à la tête et au thorax. Mais ce n'est que trois jours plus tard que la Commission a annoncé la tenue officielle d'une enquête.

Mardi, le copropriétaire de l'entreprise, Jérôme Beaudoin, semblait plutôt dire que la CSST n'allait pas poursuivre d'enquête puisque le jeune homme « n'était là que pour aider son père » et qu'il n'était pas officiellement salarié. « Il faut croire qu'ils ont changé d'idée », lance-t-il. Usinage Beauport 2000 pourrait recevoir des amendes pour d'autres points, non reliés à l'accident de lundi. « Me semble que quand un gars est à terre, tu cognes pas dessus encore ! »

Aucune négligence criminelle selon la police

FORMATION

Selon Véronique Voyer, conseillère en communication à la CSST, « on peut se questionner » sur la formation qu'a reçue le jeune homme de 13 ans avant de manier seul un chariot élévateur. La supervision soulèverait aussi des questions. « Ce sont des aspects que nous allons regarder », dit-elle.

Pour sa part, la police de Québec confirme qu'elle ne poursuivra pas son enquête. « Il s'agit d'un accident et selon nous, il n'y a pas eu de négligence criminelle, explique son porte-parole Jean Minguy. Si la CSST poursuit la sienne, c'est probablement qu'elle a des choses à recommander, mais pour nous, il n'y a rien de criminel. »

MORT DU GUIDE DE RAFTING

Le corps repêché

ÉLISABETH FLEURY

EFleury@lesoleil.com

Le corps du jeune Christophe W. Desruisseaux, ce jeune homme de 19 ans disparu dans les eaux de la rivière Jacques-Cartier la semaine dernière a finalement été repêché par les plongeurs de la Sûreté du Québec hier soir.

Selon la SQ, le corps du jeune guide de rafting aurait été localisé vers 16 h 30, à environ un kilomètre en aval des lieux de l'accident. « C'est un autre guide qui descendait la rivière qui a aperçu le corps », a précisé l'agent Jason Gauthier, du service des communications de la SQ.

Les rapides de la rivière ont donné beaucoup de fil à retordre aux plongeurs, qui ont mis plusieurs heures à sortir le corps. « Des guides de rafting leur ont prêté main-forte », a précisé l'agent Gauthier, ajoutant que l'endroit était très difficile d'accès. Le corps a été transporté à la morgue, où son identité a été confirmée par des membres de la famille.

RECOMMANDATIONS

La semaine dernière, Christophe W. Desruisseaux, qui travaillait pour les Excursions Nouveau Monde, guidait un raft avec six personnes à son bord lorsqu'il a été éjecté à la sortie d'une vague. La CSST a demandé à la direction du Village Vacances Valcartier, à qui appartient les Excursions Nouveau Monde, d'installer des cale-pieds dans les rafts de façon à ce que les guides soient « attachés » à leur embarcation.

« Non seulement nous avons donné suite aux recommandations de la CSST, nous sommes allés plus loin, a indiqué Michel Rochon, porte-parole de Village Vacances Valcartier. Nous avons installé des cale-pieds pour les guides, mais aussi pour les clients. »

Au terme de son enquête sur le décès du jeune Desruisseaux, la CSST pourrait faire des recommandations provinciales sur le rafting. Il n'est pas exclu que la vingtaine d'entreprises québécoises qui se spécialisent dans les excursions de rafting se retrouvent toutes dans l'obligation d'installer des cale-pieds dans leurs embarcations. Cette mesure de sécurité est déjà en vigueur aux Excursions Jacques-Cartier, la compétitrice de Village Vacances Valcartier.

La CSST a par ailleurs demandé à la direction de Village Vacances Valcartier de s'assurer que les guides de rafting soient inclus dans les « méthodes de récupération ».

CONTREBANDE DE CIGARETTES

Ottawa doit agir vite s'il veut retrouver ses impôts perdus

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN

BRicard@lesoleil.com

Il serait minuit moins une pour Ottawa. S'il n'entame pas de poursuite contre les fabricants de cigarettes ayant participé à la contrebande durant les années 90, des centaines de millions \$ en taxes impayées seront perdus à tout jamais, soutient le lobby antitabac.

Les faits reprochés à l'industrie se sont produits en 1993-1994, alors que des clopes franchissaient en douce la frontière canado-américaine. Elles étaient ensuite vendues sans que les taxes ne soient acquittées.

Il n'y a pas de réelle date butoir pour soumettre la cause aux tribunaux. Sauf qu'une règle de droit veut que la partie lésée agisse avec diligence et entame

un recours le plus tôt possible lorsqu'elle prend connaissance de l'acte répréhensible. Sans quoi le montant octroyé en compensation par les tribunaux est amputé. Un juge pourrait, par exemple, omettre le versement des intérêts sur la somme dérobée.

Voilà exactement ce que craint la Coalition contre l'évasion fiscale liée au tabac. Elle lancera d'ailleurs, aujourd'hui, une campagne médiatique afin de pousser les ministres de la Justice et du Revenu du Canada à l'action.

« Il ne reste que quelques semaines, évalue le directeur général de l'Association pour les droits des non-fumeurs, Garfield Mahood. Le temps commence à manquer. Je ne veux pas dire qu'on ne pourra pas poursuivre après une date X. Mais on va perdre des centaines de millions de dollars. »

Ottawa a bien tenté de récupérer les taxes impayées. Une poursuite déposée aux États-Unis contre JTI-Macdonald a toutefois avorté en novembre dernier. Les tribunaux américains ont évalué qu'ils n'avaient pas compétence, expose M. Mahood.

Il se demande pourquoi le fédéral attend toujours pour tenter sa chance ici. « Ça n'envoie pas un bon message à la cour. (...) C'est la fraude la plus importante de l'histoire commerciale de ce pays et ces gens ne se battent pas pour récupérer l'argent. C'est de l'argent qui revient aux Canadiens et le gouvernement a la responsabilité d'aller le chercher. »

Au cabinet du ministre de la Justice, Martin Cauchon, on indique qu'aucune décision n'a encore été prise dans ce dossier. « On continue

à considérer tous les aspects du cas et on prend ça en considération », se contente de dire Christian Girouard, un porte-parole. Il a été impossible de discuter avec le ministre, ni même son attaché de presse.

La Gendarmerie royale du Canada (GRC), qui planche sur cette cause depuis des lunes, s'abstient de commentaires. Le dossier étant toujours ouvert, personne ne veut se mouiller.

Et le Québec ? En 2000, le provincial pensait entamer des poursuites contre l'industrie de la cigarette afin de récupérer les coûts engendrés par le tabagisme pour le réseau de la santé. La question est aujourd'hui à l'étude.

Une tentative a, par contre, été faite devant les tribunaux américains au sujet de la contrebande. Infructueuse.

Mauvaise juridiction. Un des gros problèmes dans ce type de dossiers, c'est l'argent. Comme nous l'avait dit en mai un militant antitabac, contre l'industrie de la cigarette, « il faut mettre le paquet ».

Mais Garfield Mahood ne voit pas en quoi Ottawa devrait être freiné par cet aspect de la question. Selon les évaluations de son groupe, une telle cause pourrait engendrer une facture de un ou deux millions \$ en honoraires d'avocats. « Il y a un potentiel de recevoir un milliard \$ seulement avec JTI-Macdonald ! C'est une décision d'affaires facile », pense-t-il.

En tout, la Coalition contre l'évasion fiscale croit que le gouvernement pourrait empêcher jusqu'à 5 milliards \$ si toutes les entreprises impliquées étaient poursuivies.



Les efforts concertés de 120 travailleurs ont été nécessaires pour nettoyer le site du méga-spectacle.

Le concert des Stones peu couvert à l'étranger

TORONTO (PC) — Organisé pour faire savoir au monde que Toronto est maintenant une ville ouverte, le mégaconcert mettant en vedette les Rolling Stones a fait beaucoup de bruit au pays, mercredi, mais l'événement est passé à peu près inaperçu dans les médias étrangers.

Même si le spectacle réunissait les Stones, AC/DC et d'autres groupes de renommée mondiale et qu'il a attiré plus de 450 000 personnes, l'événement n'a pas vraiment réussi à attirer l'attention des médias aux États-Unis. Et en Angleterre, le concert a à peine été mentionné dans les journaux d'hier.

Dans Internet, par contre, on trouvait beaucoup d'articles au sujet du concert organisé pour redorer la réputation de Toronto, ternie par l'épidémie de SRAS. Mais la majorité de ces articles, qui se retrouvaient dans les sites Internet d'information américains, provenaient d'agences de presse comme Associated Press. La plupart des journaux et des réseaux de télévision américains n'ont pas envoyé leurs propres journalistes couvrir l'événement.

Il y a tout de même eu quelques exceptions. Le réseau CNN a envoyé une équipe au concert et il a retransmis des comptes rendus en direct au cours de la journée de mercredi, en diffusant des images de l'immense foule massée sur l'ancienne base militaire. CNN a baptisé le concert «SARS-stock» et d'autres médias ont utilisé des jeux de mots semblables, faisant référence au festival de Woodstock.

À Buffalo, une ville située tout près de la frontière ontarienne, le quotidien local a envoyé deux journalistes au concert. Le titre en une de l'édition d'hier du *Buffalo News* était : «Un concert épique attire 500 000 personnes à Toronto». L'article de Vanessa Thomas et de Dale Erson commençait ainsi : «Les Rolling Stones ont officiellement mis fin à la peur du SRAS à Toronto...».

Le *New York Times* a également envoyé un journaliste sur place mais il a été plus réservé dans son traitement de l'événement. L'article au sujet du concert se trouvait en page 9 du quotidien sous le titre : «Toronto se tourne vers le rock pour enterrer la peur du SRAS». «C'était un concert si énorme que la plupart des fans ne pouvaient même pas voir la scène», a écrit le journaliste Neil Strauss.

Les journaux de Chicago, de Detroit et d'autres villes américaines ont publié l'article d'Associated Press au sujet du spectacle. La longueur des articles variait d'un quotidien à l'autre — il n'y avait que deux paragraphes dans le *Los Angeles Times*.

Environ 120 travailleurs avaient par ailleurs la lourde tâche, hier, de ramasser la mer de papiers, de bouteilles vi-

des, de couvertures et d'autres déchets éparpillés sur le site de l'ancienne base militaire transformée en salle de spectacle à ciel ouvert pour le méga-concert des Rolling Stones à Toronto.

Les équipes de nettoyage se trouvaient au parc Downsview pendant presque toute la journée de mercredi, mais elles ont dû cesser leurs opérations en début d'après-midi alors que la foule nombreuse qui piétinait les déchets au sol rendait leur travail impossible. Le nettoyage du site devrait durer jusqu'à ce soir.

La SRC dit en avoir montré plus que prévu

RICHARD THERRIEN
RTherrien@lesoleil.com

Déçu d'avoir dû attendre si tard pour voir si peu de la prestation des Rolling Stones à Radio-Canada ou à CBC, mercredi soir dernier? Il fallait effectivement être patient et encore devant son écran à 23 h 15 pour voir le groupe tant attendu à Toronto, même si Mick Jagger et compagnie étaient sur scène depuis 22 h 15; seules les trois dernières prestations (*Start Me Up*, *Honky Tonk Women* et *Satisfaction*) et la chanson du rappel (*Jumpin' Jack Flash*) ont été télédiffusées.

À Radio-Canada, on affirme pourtant que l'auditoire en a vu davantage qu'il était prévu au départ. «Normalement, tel qu'entendu dans le contrat, nous n'avions droit qu'à deux dernières chansons du spectacle et au rappel. Quand on a constaté qu'il y avait des retards sur l'heure prévue, 45 minutes environ, une quatrième prestation nous a été offerte en cadeau», révèle la directrice des relations publiques, Marie-Josée LeBlanc. Des quatre chansons, seule *Start Me Up* n'a pas été retransmise en direct.

De 21 h à 23 h 15, le réseau français a présenté pêle-mêle, en différé, les prestations des artistes qui ont précédé les Stones sur scène au parc Downsview, dont The Guess Who, The Tea Party, La Chicane, Blue Rodeo, Justin Timberlake et AC/DC. En studio, à Montréal, l'animatrice Virginie Coosa et le chroniqueur musical Claude Côté commentaient la soirée, alors que les reporters Claude Deschênes et Alexandra Diaz intervenaient de Toronto, très loin de la scène. CBC avait son reporter sur place, parmi la foule.

Au Québec, l'émission spéciale *Concert-bénéfice Toronto* a recouvert une moyenne d'écoute de 281 000 téléspectateurs, entre 21 h et 23 h 45, selon la maison de sondages BBM. C'est entre 21 h 45 et 22 h que l'émission a rejoint le plus d'auditoire, soit 345 000 personnes. De 23 h 15 à 23 h 45, quand les Stones sont arrivés sur scène, il ne restait plus que 228 000 courageux couche-tard.

À l'échelle du pays, 1 576 000 téléspectateurs en moyenne ont regardé la soirée à CBC. Ils étaient 1 718 000 à l'arrivée des Stones, mais c'est entre 22 h 45 et 23 h qu'ils étaient les plus nombreux, soit 1 860 000.

La destruction de la couche d'ozone ralentit

CHARLES CÔTÉ
La Presse

Les efforts mondiaux pour freiner la disparition de la couche d'ozone et éventuellement la restituer commencent à porter leurs fruits, selon des chercheurs américains.

Une étude qui sera publiée dans la revue scientifique *Atmospheres*, de l'Association américaine de géophysique, conclut que le rythme de disparition de l'ozone a diminué dans la partie la plus élevée de la stratosphère.

L'ozone est un gaz nocif au niveau du sol, mais dans la stratosphère, à plus de 20 kilomètres d'altitude, il protège les êtres vivants des rayons ultraviolets du soleil.

Cette couche protectrice a été attaquée entre autres par des gaz industriels, les CFC (chlorofluorocarbones), utilisés dans les climatiseurs et les cannettes d'aérosol. Ces gaz ont été progressivement retirés du marché depuis l'adoption du Protocole de Montréal en 1987.

«C'est le début de la récupération de la couche d'ozone», affirme Michael Newchurch, de l'Université de l'Alabama, chercheur principal. Son équipe a étudié des données recueillies depuis 1979 par des satellites et des bases terrestres.

«On ne gagne pas d'ozone, mais on le perd moins rapidement», résume-t-il. La tendance fléchit. La quantité de chlore dans la stratosphère n'a pas encore atteint son sommet, mais l'augmentation a ralenti de façon significative, alors nous devrions voir une amé-

lioration de l'ozone au cours des prochaines années.»

Toutefois, précise l'étude, si l'ozone prend du mieux dans la haute stratosphère, à entre 35 et 45 kilomètres d'altitude, la tendance n'est pas décelable dans la basse stratosphère, qui contient 80 % de l'ozone protecteur.

Une fois dans l'atmosphère, les molécules de CFC prennent peu à peu de l'altitude jusqu'à ce qu'elles soient frappées par les rayons ultraviolets. Elles se décomposent alors et relâchent du chlore qui réagit avec l'ozone, convertissant deux molécules d'ozone (O₃) en trois molécules d'oxygène (O₂).

La tendance positive ne s'observe toutefois pas dans la basse stratosphère, qui contient 80 % du précieux gaz

L'amincissement de la couche d'ozone a été signalé pour la première fois par des scientifiques il y a 30 ans. Le problème s'est entre autres manifesté par l'apparition saisonnière d'un «trou» dans la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique, signalé pour la première fois dans le journal *Nature* en 1985.

La communauté internationale a réagi en adoptant le Protocole de Montréal, en 1987. Ce Protocole a été modifié quatre fois depuis. Les États-Unis font actuellement pression pour l'assouplir à l'égard du bromure de méthyle, un gaz insecticide qui affecte lui aussi la couche d'ozone.

Un incendie maîtrisé



Deux pompiers français discutaient, hier, dans le sud de la France, non loin d'un camion carbonisé où deux de leurs confrères avaient été grièvement brûlés, un peu auparavant. Les efforts des combattants du feu n'ont toutefois pas été vains, le grave incendie qui s'était déclenché mercredi près de Salon-de-Provence ayant été maîtrisé. Les risques de reprise du feu restaient cependant importants compte tenu de la violence du vent qui souffle sur la zone et qui ne devrait pas faiblir avant le début de la soirée. (AFP)

VIA RAIL

Des liaisons restent suspendues

■ MONTRÉAL — Un service d'autobus a continué, hier, d'acheminer les passagers de la société de chemins de

fer Via Rail entre Montréal et Québec, tandis que le déchargement de la voie se poursuivait. Mercredi, le déraillement d'un convoi de fret sur la ligne à hauteur de Drummondville avait obligé l'entreprise à prendre ces mesures temporaires. Le service entre Montréal et Québec devrait encore être perturbé jusqu'à aujourd'hui. (PC)

Loto Québec		Résultats	
Tirage du 2003-07-30			
6/6	1	2 000 000,00 \$	
5/6+	3	150 084,40 \$	
5/6	196	1 837,70 \$	
4/6	11 634	59,30 \$	
3/6	212 402	10,00 \$	
Complémentaire: (08)		Ventes totales: 11 390 464 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 2 000 000 \$	

Quebec		Résultats	
Tirage du 2003-07-30			
6/6	0	1 000 000,00 \$	
5/6+	0	50 000,00 \$	
5/6	43	500,00 \$	
4/6	1 881	50,00 \$	
3/6	27 050	5,00 \$	
Complémentaire: (29)		Ventes totales: 538 710,50 \$	

Extra	Tirage du 2003-07-30	Extra	Tirage du 2003-07-31	Quintessence	Tirage du 2003-07-31
NUMÉRO	868805	NUMÉRO	937362	3	365
				4	0197

Panco		Résultats	
Tirage du 2003-07-31			
04	11	12	14
20	21	30	33
34	36	38	39
44	49	51	54
55	62	68	70

Les modalités d'encasement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de désaccord entre cette liste et la liste officielle de L.Q. cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu

Voyages Optimistes inc. Le spécialiste «CIRCUITS ET CROISIÈRES»

1-877-255-8833

Nos départs accompagnés de Québec

Croisière Londres-Boston Grandeur of the Seas + séjour 5 nuits Paris tour de ville + Eurostar 29 août au 14 septembre 2 899\$	Croisière Caraïbes À bord du Jubilé 25 octobre au 1er novembre San Juan/St-Thomé-Antigua/St-Lucie/La Dominique/La Romana 1399\$	Congé scolaire Croisière Caraïbes du Sud Dawn Princess San Juan/Barbade/St-Lucie/St-Martin/St-Thomas/Tortola 29 février au 7 mars 1899\$
Croisière exotique À bord du Star Princess Smythie à Bangkok 13 février au 3 mars 5099\$ Bangkok à Venise 3 mars au 2 avril 6099\$ options: Bangkok 3 nuit - 300\$ Smythie 3 nuit - 300\$	Croisière Hawaii 10 au 23 novembre Norwegian Star Forfait DELUXE 6 nuits Hôtel Honolulu, vue océan, petits-déjeuners Cabine extérieure 3199\$	Croisière Amérique du Sud Infinity 18 janvier au 1 ^{er} février Fort Lauderdale à Valparaiso 3599\$ Valparaiso à Buenos Aires 3799\$ Combinez ces 2 départs pour aussi peu que 6099\$

Avec nous pas de surprise... nos prix incluent vols de Québec, transferts et taxes!

AVIS RETRAIT D'AUTORISATION

Conformément aux dispositions de l'article 423 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le Directeur général des élections donne avis qu'il a retiré le 1er avril 2003 son autorisation au parti Équipe Dany Barbeau des Cantons unis de Stoneham-et-Tekweskaby. Monsieur Jacques Gunn agissait comme représentant officiel de ce parti.

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Pour plus de renseignements, composez sans frais 1 888 ELECTION (1 888 353-2846)

Concours

«Jugez par vous-même»

LE SOLEIL vous invite à **Changer d'ère!** pour les fêtes de la Nouvelle-France...
Le temps d'un jugement!

Concours «Jugez par vous-même»
Pour participer au concours, répondez à la question et courez la chance de gagner un voyage pour 2 personnes vers la Mère Patrie sur les ailes de AIR FRANCE. Une valeur approximative de 3500 \$.
Valable jusqu'au 15 août 2004. Le prix comprend : 2 billets d'avion Montréal-Paris aller-retour avec un séjour de 6 nuits en hôtel 3* au centre-ville de Paris et petits-déjeuners.
Sujet à certaines restrictions de dates. Une gracieuseté d'Incursion Voyages, élue «Agence 2002» au Québec.

Question :
En juillet 1664, les dénommés Lafleur et Labrière sont pris en état d'ébriété dans le secteur de la Place-Royale. Quelle sera leur condamnation?

Nom : _____ Téléphone : _____
Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____
Réponse : _____

Retourner ce coupon à : Concours «Jugez par vous-même»
Case postale 15 170, Québec (Québec) G1K 9J1 ou déposez-le au quotidien Le Soleil,
925, chemin St-Louis, Québec, avant le 11 août 2003. Tirage le 15 août 2003 à 14 h.

www.nouvellefrance.qc.ca

LES FÊTES DE LA NOUVELLE-FRANCE

LE SOLEIL

INCURSION

EN VISITE CHEZ LES NUDISTES

Bien des tabous sont tombés

Le naturisme a fait peau neuve au cours des 25 dernières années

■ Pour tout vous dire, je ne suis pas un grand adepte du nudisme ou du naturisme. J'ai écrit un seul reportage sur le sujet, lors du premier concours Miss Monde nue il y a bien 25 ans de cela, au chic club de nudisme Le Paradis terrestre de Chersey, dans le coin de Joliette.

Or, à la demande de mon directeur de l'information, j'ai répété l'expérience la semaine dernière. La première femme nue que j'ai rencontrée sur le terrain, une jolie grand-mère de près de 60 ans aux longs cheveux blonds, réellement blonds (dans un camp de nudisme, tout se voit), descendant jusque dans le milieu du dos, Nico de son prénom, était, croyez-le ou non, une des finalistes du concours Miss Monde nue à Chersey, en 1977. La glace était rompue.

Les camps de nudisme ont bien changé depuis une génération, au Québec. Autrefois, c'était un peu sauvage, caché, presque péché. Il s'agissait davantage de terrains de camping que de domaines naturistes. Aujourd'hui, vous pouvez loger dans des motels plus que convenables mais sans garde-robes, vous restaurer dans des salles à manger qui méritent presque une étoile, vous baigner dans de belles et grandes piscines, vous prélasser sur des plages de sable propres et vous récréer dans des aires de jeux bien aménagées. Bien souvent, les motorisés de plusieurs centaines de milliers de dollars ont remplacé les grosses tentes de toile verte de notre jeunesse.

Les clients ou campeurs s'y divertissent comme partout ailleurs : dépouillement d'arbre de Noël, soirée dansante, *pyjama party* (même

chez les nudistes), soirée western, bingo, méchoui, soirée karaoké, marché aux puces, baseball, basketball, voire même tennis sur certains sites et massothérapie sur d'autres.

Par exemple, le domaine de camping naturiste Nature-Détente de Saint-Raymond propose ce soir une soirée dansante. La journée de demain sera ponctuée par un concours de châteaux de sable, un méchoui amérindien et un spectacle de musique. Dimanche, un party de hot-dogs, un mini-golf amical et des tournois de volleyball et de fer précéderont la performance, en soirée, d'un chansonnier.

Précisons quand même que le camping Nature-Détente est renommé comme étant l'un des mieux aménagés de la province de Québec. Ouvert toute l'année, même en hiver, il est

doté d'une piscine intérieure, dans un *club house* où l'on retrouve également un bain sauna, un bain tourbillon, une salle de jeux, un bar, une salle de danse, un restaurant et quoi encore.

C'est donc là que je m'étais pointé pour comparer mon expérience ancienne avec une nouvelle. Pour m'assurer même qu'il y a une chose qui n'a pas changé depuis 25 ans, c'est la couleur des fesses. Elles sont encore blanches pour les néophytes, dorées pour les habitués... et rouges pour ceux et celles qui en sont à leur deuxième ou troisième journée de soleil.

TROIS CHANGEMENTS

Par contre, au moins trois grands changements sont remarquables sur le corps des nudistes depuis une génération : d'abord la pilosité, ou plutôt l'absence de pilosité, surtout chez les femmes. Autrefois, toutes les femmes nues présentaient une toison pubienne plus ou moins entretenue, mais toujours bien présente, dans le triangle des Bermudes. Aujourd'hui, il n'y a plus rien. À quelques exceptions près.

Deuxièmement, les tatouages. Chez les hommes, on en trouvait assez souvent. Maintenant, la mode des tatouages est au moins autant, sinon plus répandue chez les femmes que chez les hommes. À ce chapitre, Andrea Nolte, une Allemande qui habite Saint-Raymond depuis sa rencontre avec un jeune militaire québécois cantonné à Lahr, il y a une trentaine d'années, est particulièrement bien pourvue. Et elle en est très fière. « Au moins, ici (dans le club de nudisme), on peut les voir et les admirer, mes tatouages »,



Couturière, coiffeuse, chapelière, masseuse, fabricante d'huiles, travailleuse autonome, Nico, une jolie grand-mère aux cheveux longs, tient boutique sur place, sur le terrain qu'elle occupe au camping Nature-Détente de Saint-Raymond.

affirme-t-elle avec raison. Elle en porte une bonne dizaine un peu partout. Sur sa cuisse gauche, elle s'est même fait tatouer le chat Sylvester qui s'accroche fermement à sa peau, dans l'espoir de dévorer le petit oiseau Tweety qui s'est niché... je vous laisse deviner où.

Troisièmement, le perçage. Très surprenant de voir des anneaux qui sont accrochés un peu partout, sur toutes les lèvres, même les plus intimes. Sans compter ailleurs, comme sur le bout des seins des hommes ou des femmes, ou au pénis. Surprenant pour un néophyte, c'est le moins que

l'on puisse dire. Et attirant pour le regard... Suivez mes yeux!

Quant au reste, rien n'a vraiment changé sur un terrain de nudisme, soit-il le plus beau de la province de Québec. Les bourrelets, les cicatrices, les bedaines tombantes, la cellulite et toutes les imperfections du corps humain sont au rendez-vous de cette diversité humaine qui

s'en fiche. Les corps parfaits sont encore plus rares sur un terrain de nudisme que dans la rue, puisqu'aucun vêtement ne vient améliorer votre silhouette. Vous vivez tel que vous êtes. Point final.

Aucune fausse pudeur. Ce sont les petits enfants et les jeunes adolescents qui sont les plus beaux puisque leurs corps n'ont pas été déformés par les expériences de la vie. Ni par la poutine, ni par le foie gras, ni par les abus de toutes sortes. Il y en a toujours qui s'amuse parmi les adultes. Beaux et sans complexes.

Et vous n'hésitez pas à vous déshabiller, même si vous accusez maintenant 50 kilos et 25 ans de plus qu'à votre première expérience. Les nudistes, c'est surtout dans la tête qu'ils sont beaux quoique, en regardant bien, vous découvrirez toujours de beaux jeunes couples qui ne demandent pas mieux que de s'aimer, nus, tendrement, au soleil... comme dans la chanson.

Les tatouages et les perçages sont une des premières choses qui surprennent le néophyte

De la nature du naturisme

Qu'est-ce que le naturisme ? Selon la Fédération naturiste internationale, c'est « une manière de vivre en harmonie avec la nature, caractérisée par la pratique de la nudité en commun, qui a pour but de favoriser le respect de soi-même, le respect des autres et le soin pour l'environnement ».

« Malheureusement, dans notre société dite "moderne", on associe étroitement nudité avec sexualité et érotisme, dénonce la porte parole de la Fédération québécoise de naturisme, M. Michel Vaïs.

« Cette association (naturisme-sexualité) est d'ailleurs fortement exploitée par le monde de la publicité. Mais en abolissant ces préjugés et tabous face à la nudité, le naturisme permet un plus grand épanouissement de soi et une détente corporelle incomparable. Il faut vivre l'expérience au moins une fois pour comprendre cet épanouissement qu'apporte le naturisme », plaide M. Vaïs.

Et pour la vivre, cette expérience, on dénombre une bonne quinzaine de clubs de nudisme dans la province de Québec, dont au moins deux dans la région immédiate de Québec : le camping Nature-Détente, à Saint-Raymond, et le domaine Le Cyprès à Montauban, près de Lac-aux-Sables. LE SOLEIL était même le 58 483^e visiteur dans le site Internet de ce domaine. C'est dire comment le nudisme peut être populaire.

On peut aussi ajouter le centre naturiste Cité du Soleil, au Saguenay, la Vieille Ferme, à Rimouski, le centre naturiste Tournesol, à Saint-Élie de Caxton, en Mauricie, et deux autres près de Drummondville, le centre naturiste D.S.A., à Saint-Cyrille de Wendover, et le centre naturiste Loisirs Air-Soleil, à l'Avenir.

Vous trouverez aussi, dans quelques endroits, des plages publiques où le nudisme est toléré par les autorités locales. Parmi celles-ci, c'est de loin la plage d'Oka qui est la plus renommée. Elle a même été baptisée... Okapulco. P.C.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com



été 2003



LE SOLEIL, STEVE DESCHÈNES
Andrea Nolte porte fièrement tatous et anneaux. « Au moins, ici, on peut les voir et les admirer », dit-elle.

NOUVEAU!
Prix de présence samedi soir
Un chèque-cadeau de 1 000 \$ offert
par Ameublements Tanguay
au spectateur qui répondra
à la question de l'agent
des Grands Feux Loto-Québec.

Les Grands Feux Loto-Québec

Du 19 juillet au 6 août 2003
Angleterre • Mexique • République tchèque • Allemagne • Chine • La Grande Finale Loto-Québec

Parc de la Chute-Montmorency, Québec **Sépa**

Réservez dès maintenant

(418) **523-FEUX** (3389)

1 800 923-FEUX • www.lesgrandsfeux.com

Demain : la Chine

Une présentation d'Ameublements Tanguay

TANGUAY

LE SOLEIL
LOTO QUÉBEC

BANQUE NATIONALE
VIA Rail Carrefour

L'autobus j'y pense...
avec raison!

RESEAU DE TRANSPORT DE LA CAPITALE

www.bonjourquebec.com

www.tvr.com

www.tqs.com

315 78

www.quebec.com

LE QUÉBEC ET LE CANADA

FINANCEMENT DE LA ROUTE VERTE

Pressions politiques au Grand Tour cycliste

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

Les militants du vélo profitent du Grand Tour cycliste, qui passe cette année par la Gaspésie, pour relancer les pressions afin que le gouvernement Charest débloque les 5 millions \$ nécessaires à l'aménagement de la Route verte.

Hier, deux de leurs porte-parole ont avancé qu'il n'est pas trop tard pour entreprendre les travaux, dès cet été. Des représentants des ministres impliqués dans ce projet ont cependant laissé entendre au SOLEIL que les chances de renverser la décision gouvernementale sont presque nulles.

En matinée, l'ex-maire de Hull et personnalité engagée depuis plusieurs années dans la promotion de ce mode de transport, Michel Légère, a fait parvenir une lettre ouverte au premier ministre Jean Charest.

M. Légère incite le chef libéral à reconsidérer le gel décrété il y a deux semaines par le ministre des Transports, Yvon Marcoux. Les sommes réclamées ne doivent pas être vues comme « une dépense, mais une épargne ou un investissement » dans des infrastructures qui profitent autant à l'économie qu'à la santé des Québécois, selon l'ex-maire.

Sa lettre précise qu'il est « en route pour faire le tour de la Gaspésie avec le Grand Tour de Vélo Québec », dont le départ sera donné demain, à Amqui. Lors d'un entretien téléphonique, M. Légère souligne qu'il effectue sa sortie à titre individuel, sans en-

gager le soutien des organisateurs du Grand Tour.

Vélo Québec endosse cependant la sortie de Michel Légère. « Il a tout à fait notre appui », indique son directeur des relations publiques, Patrick Howe. En fait, rapporte-t-il, tout le petit monde du cyclisme se mobilise pour tenter

de faire changer d'idée au gouvernement. Le Grand Tour servira de toile de fond pour exprimer les doléances: un colloque sur la Route verte sera tenu le 5 août, à Paspébiac, dans la circonscription même de la députée et ministre du Tourisme, Nathalie Normandeau.

Pour Patrick Howe, il est tout à fait possible de dégelé rapidement les 5 millions \$ nécessaires. « Nous comprenons que la saison est avancée. Ce que nous ne comprenons pas, c'est que le gouvernement se dit incapable de débloquer 5 millions \$ pour les 3,6 millions de cyclistes de la province alors qu'il est capable de miser 547 millions \$ dans le prolongement du métro à Laval pour le bénéfice de 10 000 usagers. »

Le responsable des relations publiques se dit étonné par un aspect du dossier. « La Route verte est complétée dans les grands centres urbains. Pour un gouvernement qui s'est engagé à venir en aide aux régions... Si le Grand Tour peut s'amener en Gaspésie, cette année, c'est en raison du degré d'avancement de la Route verte. Mais il reste 160 kilomètres » à aménager. M. Howe signale que Vélo Québec est en attente d'une rencontre avec le ministre Marcoux.

Le chef de cabinet de ce dernier laisse peu d'espoir que la situation soit renversée. « Je ne veux pas les décourager de faire leurs représentations et fermer la porte à double tour, explique Luc Bastien. Mais ce sera très difficile de dégager des sommes, cette année. »

« Le cadre budgétaire est ce qu'il est. Comme les autres ministères, nous avons été affectés par le trou budgétaire de 4,3 milliards \$ que nous a laissé le précédent gouvernement (du Parti québécois). Ce n'est pas qu'on ne croit pas à la Route verte. La volonté gouvernementale est de continuer son développement », à terme, affirme celui qui précise qu'il ne faut pas confondre budget d'immobilisations et budget du ministère.

Voir LA ROUTE VERTE en A 11 >

Morris Fish nommé à la Cour suprême du Canada

Il est le premier juge québécois anglophone à occuper un tel poste

MONTREAL (PC) — La nomination à la Cour suprême du Canada du juge anglophone Morris J. Fish, âgé de 64 ans, de la Cour d'appel du Québec, vient rétablir l'équilibre voulant qu'y siègent généralement six juges anglophones et trois juges francophones. Le juge Fish devient également le second juge de religion juive de toute l'histoire de la Cour suprême canadienne.

« La loi veut que trois juges proviennent du Québec et ils sont généralement francophones de sorte qu'on s'est retrouvé la plupart du temps dans l'histoire de la Cour suprême avec six juges anglophones et trois juges francophones », a commenté hier le juge en chef du Québec, l'honorable Michel Robit, qui était à ce titre le patron jusqu'à tout récemment du juge Fish.

« Sauf que (le premier ministre) Jean Chrétien a nommé M^{me} Louise Arbour, de l'Ontario, et Michel Bastarache, du Nouveau-Brunswick, deux francophones. On se retrouvait avec cinq juges francophones et seulement quatre juges anglophones. En nommant un juge anglophone du Québec, on rétablit l'équilibre. Dans ces circonstances, il était justifié de nommer un anglophone », a commenté le juge en chef Robert.

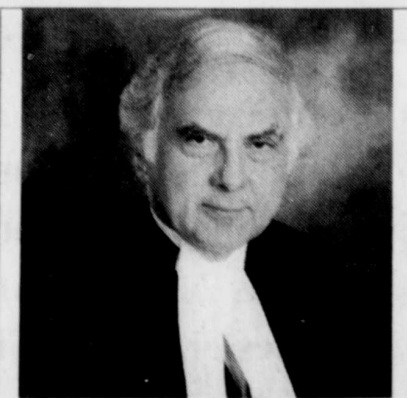
Celui-ci a rappelé que le précédent juge anglophone du Québec à la Cour suprême remonte aux années 50 et que le seul autre juge de religion juive à y siéger a été Bora Laskin.

Le juge Fish remplacera le juge Charles Gonthier, à la retraite depuis le printemps.

Invité hier à signaler des cas où son jugement avait été marquant, le juge Fish a cité quelques causes criminelles où il avait été dissident mais dont la dissidence avait été approuvée à la majorité ou à l'unanimité par la Cour suprême.

« En matière civile, la cause de Farber et Montréal Trust est devenue une affaire très importante concernant les congédiements déguisés », a-t-il signa-

NOMINATION



Le juge Morris Fish, de la Cour d'appel du Québec, est nommé à la Cour suprême, où il remplacera le juge Charles Gonthier, qui prend sa retraite.

□ Né à Montréal en 1938.

□ Diplômé en droit de l'Université McGill, il a poursuivi ses études à l'Université de Paris en 1963, où il s'est perfectionné dans le droit constitutionnel et les libertés publiques.

□ Journaliste au quotidien *The Montreal Star* pendant ses études et après l'obtention de son diplôme.

□ À la fin des années 60, il commence une carrière d'avocat dans des cabinets montréalais en plus d'enseigner le droit à l'Université de Montréal et, plus tard, à l'Université d'Ottawa et à McGill.

□ Nommé à la Cour d'appel du Québec en 1989.

INFODIAPHRAM PC — LE SOLEIL

lé. « Quand on signe son nom, on doit pouvoir bien dormir », a-t-il ajouté.

Qui devient juge à la Cour suprême doit résider à Ottawa, mais il n'est pas du tout certain que le juge Fish s'y rendra avec toutes ses armes et bagages.

« C'est très difficile de s'éloigner de Montréal. Pour l'instant, je ne vends pas la maison. Je prendrai un pied à terre à Ottawa. »

Un médecin épinglé pour vente de médicaments dans Internet

MONTREAL (PC) — Un homme de la Prairie, en Montérégie, deviendra le premier médecin à faire face à des mesures disciplinaires au Québec pour avoir participé à la vente de médicaments dans Internet.

La comparution de Jean Vincent Desroches aura sans doute lieu après le mois d'octobre, a mentionné une porte-parole du Collège des médecins du Québec, Nathalie Savoie.

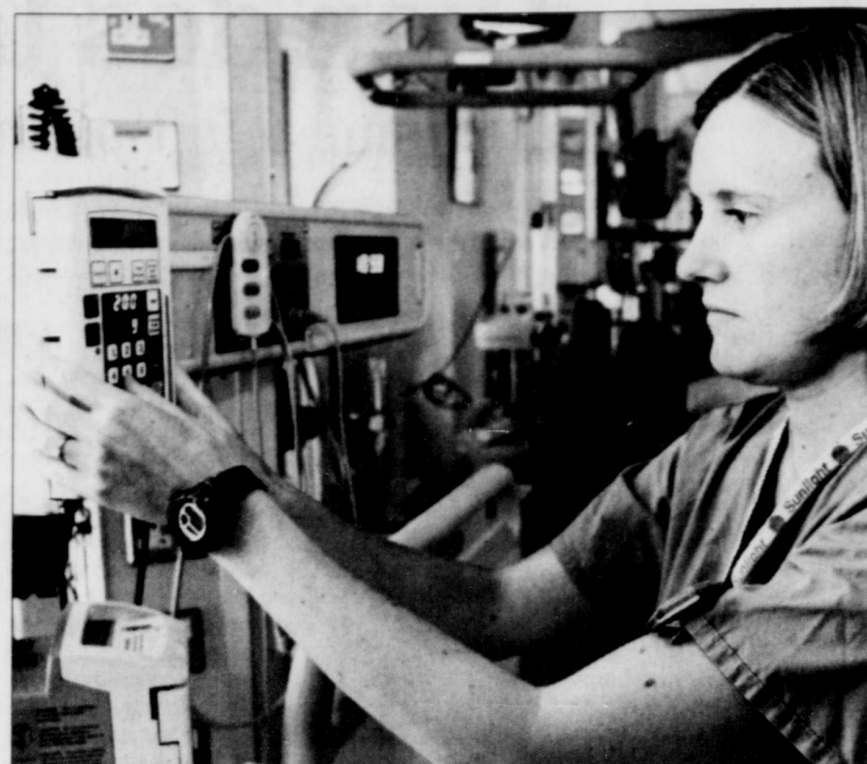
M. Desroches aurait écrit des prescriptions pour une entreprise nommée Prescriptions 4US, qui vise le marché américain. De tels sites Internet permettent aux Américains d'importer à rabais des médicaments qui sont plus coûteux dans leur pays.

Une prescription signée par un médecin américain n'étant pas valide au Québec, les pharmacies virtuelles recherchent des médecins canadiens afin de les co-signer ou d'en rédiger de nouvelles.

Mais partout au pays, les ordres de médecins ont prévenus leurs membres qu'écrire une prescription pour un patient qu'ils ne connaissent pas va à l'encontre de l'éthique professionnelle.

Alvaro Pereya, chef de direction de Prescriptions 4US, a indiqué que le D^r Desroches avait cessé d'écrire des prescriptions après avoir été averti par le Collège des médecins du Québec. M. Pereya a indiqué qu'il ne recruterait pas d'autres médecins québécois en raison de la position du Collège des médecins sur la question.

Le cas du D^r Desroches avait été porté à l'attention du Collège après une enquête menée par l'Ordre des pharmaciens du Québec concernant un de ses propres membres, Serge Lelouche. En février, un comité disciplinaire de l'Ordre des pharmaciens avait imposé une suspension de 18 mois à M. Lelouche pour avoir fourni des médicaments à Prescriptions 4US et à une autre entreprise basée à Montréal, Le Pharmacy Inc.



La pénurie d'infirmières durera encore quelques années en raison de l'âge avancé de plusieurs d'entre elles, selon l'Institut canadien d'information sur la santé.

RARETÉ DES EFFECTIFS INFIRMIERS

Opération charme à l'horizon

Couillard songe à améliorer les conditions de travail

LIA LÉVESQUE
Presse canadienne

MONTREAL — Au lendemain de la publication d'une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé confirmant la rareté des effectifs infirmiers pour les années à venir, le ministre de la Santé Philippe Couillard envisage des moyens pour convaincre les infirmières plus expérimentées de rester en poste plus longtemps.

Une étude de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), dévoilée plus tôt cette semaine, confirmait que la situation difficile que l'on vit actuellement dans l'ensemble des provinces canadiennes, en matière d'effectifs infirmiers, durera encore quelques années, compte tenu de l'âge avancé de plusieurs infirmières. La situation sera plus délicate encore si celles qui deviennent admissibles à une retraite prématurée se prévalent de leur droit, faisait savoir l'ICIS.

Interrogé à ce sujet lors de son passage à Montréal, le ministre Couillard a dit croire que la solution à ce problème passait par une amélioration des conditions de travail des infirmières et un allègement de leur tâche, de manière à les maintenir en poste plus longtemps.

« Tout tourne autour des actions qu'on doit poser pour inciter les gens

à demeurer en poste un peu plus longtemps que leur plan de retraite actuel », a résumé le ministre.

Pour parvenir à les convaincre, « il n'y a pas d'autre solution que d'offrir des conditions de travail satisfaisantes aux gens et des milieux de travail valorisants », croit-il.

Plus précisément, il souligne que ce n'est pas tant le travail proprement dit des infirmières qu'il faut changer, mais les tâches non infirmières qu'il faut confier à d'autres. Il faudrait par exemple un plus grand nombre de téléphonistes et de préposés aux bénéficiaires, a signalé le ministre, en reprenant des suggestions maintes fois formulées par les infirmières.

Cette revendication faisait pourtant partie des priorités de la Fédération des infirmières du Québec lors des deux dernières rondes de négociation avec le gouvernement: davantage de téléphonistes et de préposés pour que les infirmières se consacrent véritablement aux tâches infirmières, plaident alors Jennie Skene, la présidente de la FIIQ.

Quant on a rappelé cela à la mémoire du ministre Couillard, celui-ci a souri, avant de commenter: « Maintenant, c'est nous qui sommes au gouvernement et c'est nous qui allons converser avec eux au cours des prochains mois. »

Ottawa et Québec continuent la lutte contre l'itinérance

56,7 millions \$ sur trois ans seront injectés, dont 8,6 millions \$ à Québec

MONTREAL (PC) — Une somme de 56,7 millions \$ sera injectée entre 2003 et 2006 pour combattre l'itinérance dans plusieurs villes du Québec, grâce à la prolongation d'une entente Canada-Québec à cet effet.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard et la présidente du Conseil du Trésor fédéral, Lucienne Robillard, en ont fait l'annonce, hier, dans un refuge pour sans-abri de Montréal, l'Old Brewery Mission.

De cette somme, 38,4 millions \$ seront réservés à la région de Montréal, 8,6 millions \$ à Québec et 9,7 millions \$ pour les villes de Saguenay, Drummondville, Gatineau, Sherbrooke et Trois-Rivières. Les autres municipalités se partageront une somme de 3,1 millions \$, à même un fonds régional.

Le ministre Couillard, qui a longtemps travaillé à Sherbrooke comme médecin, notait lui-même que l'itinérance est maintenant présente dans des villes de cette taille, un phénomène qui n'existait pas selon lui il y a quelques années.

Il attribue ce fait en partie à la désinstitutionnalisation des patients psychiatriques sans que le suivi et le soutien psychosocial adéquats leur

aient été fournis. Il cite également la toxicomanie comme cause de la dispersion de l'itinérance.

Les projets qui bénéficieront d'aide au financement — modernisation des refuges, logement supervisé, par exemple — ne seront pas déterminés par Québec mais par le milieu, a pris soin de préciser le ministre Couillard. « Il ne s'agit pas d'un programme mur à mur de Gatineau à Sept-Îles », a-t-il commenté.

En vertu de l'Initiative de partenariats en action communautaire, prévue dans cette entente Canada-Québec, les collectivités qui reçoivent des fonds doivent trouver également d'autres sources de financement, par l'intermédiaire de collectes de fonds ou de commanditaires locaux, par exemple. Les promoteurs d'un projet doivent

donc démontrer que celui-ci est viable et que ses bienfaits se feront sentir même lorsque les fonds auront été dépensés.

La ministre Robillard a admis qu'il reste encore beaucoup à faire pour apporter aux personnes sans abri toute l'aide dont elles ont besoin et qui va bien au-delà de l'indispensable: un toit, un lit et de la nourriture.

Les projets ne seront pas choisis par Québec, mais par le milieu



*Fondation
Maurice Tanguay*
présente

GRATUIT

Les feux d'artifice

pyromusicaux



Desjardins

Ce soir à 21h15

La Fondation Maurice Tanguay est heureuse d'inviter toute la population de la région de Québec et de la Rive-Sud à venir voir les FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS, à Lévis ce soir, le 1^{er} août 2003, à 21 h 15.

Veuillez utiliser les stationnements des édifices Desjardins au nord du boulevard de la Rive-Sud à Lévis. De plus, vous pouvez syntoniser CFOM 102,9 FM dès 21 h 15 pour la retransmission du spectacle des FEUX D'ARTIFICE PYROMUSICAUX DESJARDINS.

Dans le cadre du 13^e Omnium Maurice Tanguay, le comité organisateur s'associe à DESJARDINS pour présenter ces feux d'artifice pyromusicaux afin de sensibiliser toute la population à l'objectif de la Fondation, soit d'amasser des fonds pour améliorer le bien-être des enfants malades ou handicapés.

Maurice Tanguay
Maurice Tanguay

Merci à nos généreux commanditaires:



Desjardins

Desjardins Sécurité financière

Assurances générales
des caisses Desjardins

VISA Desjardins

Caisses de la Cité Desjardins



LE SOLEIL

CFOM
102,9 FM
Radio
Flash back

présente en direct à 21h15
la retransmission des FEUX D'ARTIFICE
PYROMUSICAUX DESJARDINS.

TANGUAY

Il nous fait plaisir de vous offrir

GRATUITEMENT

ces feux d'artifice pyromusicaux.

Venez les voir en grand nombre!

LE MONDE

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

La terre sous haute surveillance

MATTHEW LEE

Agence France-Presse

WASHINGTON — Des responsables gouvernementaux et scientifiques de plus de 30 pays se sont réunis hier à Washington pour discuter d'un système permettant de coordonner l'observation des changements climatiques et autres grandes tendances en matière d'environnement planétaire, pour mieux les prévenir.

Le but de ce Sommet d'observation de la Terre, organisé au département d'État, était d'établir un « système international, coordonné et prolongé d'observation de la Terre », ont expliqué ses organisateurs.

Il vise notamment à relier les milliers d'observations faites sur le climat, sur terre, en mer ou dans l'espace, pour mieux prévoir les changements en matière d'environnement et les catastrophes, telles les inondations et les sécheresses et ainsi limiter leur impact.

« Nous les participants appelons à, et avons l'intention de, participer à un système coordonné d'observations de la Terre qui sera utilisé pour (...) contribuer à maintenir la Terre pour les générations futures », ont-ils déclaré à l'issue des travaux.

Le système sera opérationnel d'ici 10 ans

LE G8

Les dirigeants du G8 avaient demandé la mise en place d'une telle coopération lors de leur sommet à Évian, en France, le mois dernier.

Un cadre de travail devrait être développé d'ici le printemps prochain, quand une réunion au niveau ministériel sera organisée à Tokyo et devrait conduire à la mise en vigueur du nouveau système dans les 10 ans, ont précisé les organisateurs hier.

Cette « coopération nous permettra de prévoir les sécheresses, de nous préparer aux urgences climatiques, de planifier et protéger les récoltes, de gérer les zones côtières et l'industrie de la pêche, et de surveiller la qualité de l'air », a déclaré

le président George W. Bush dans un communiqué.

Selon les organisateurs, elle permettra d'améliorer les prévisions météorologiques, notamment pour les grands phénomènes planétaires tel El Niño, la surveillance de la qualité de l'air et de l'eau, voire la sécurité aérienne.

Selon des responsables américains, elle aidera la population de la planète entière. Les bénéfices de la surveillance d'El Niño sont estimés, à l'échelle mondiale, à entre 450 et 550 millions de dollars par an, ont-ils avancé hier.

Pour un dollar investi pour améliorer les prévisions météo, les fermiers retirent 15 dollars en bénéfices, ont-ils ajouté.

Ils ont aussi affirmé que ce système pourrait permettre de faire baisser le prix de l'électricité, si les prévisions météo étaient plus exactes.

SECTEUR AÉRIEN

Et le secteur aérien, qui perd environ chaque année quatre milliards de dollars en raison des

retards et annulations dus à la météo, pourrait réduire ces pertes de 1,7 milliard par an, selon les mêmes sources.

« Une mise en commun plus ouverte, plus systématique, des informations existant en matière d'observation de la Terre améliorerait considérablement la réponse aux désastres et dangers », a déclaré pour sa part hier le secrétaire d'État Colin Powell aux participants de ce sommet.

Le sommet d'hier sera suivi de deux jours durant lesquels les participants prépareront le « cadre conceptuel » de ce système d'observation intégré de la Terre, qui travaillera notamment sur l'intégration des données météo recueillies par satellite.

Actuellement, un certain nombre de pays coopèrent déjà grâce au système Argos, qui collecte des données à travers quelque 825 balises océaniques, ensuite retransmises par satellite. Selon les organisateurs du sommet, ce système devra être élargi pour compter au moins 3000 balises.

IRAK

Powell débloque 30 M\$ pour les délateurs

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a autorisé hier le versement d'une récompense de 30 millions \$ à l'informateur irakien dont les renseignements ont abouti à la mort des fils de Saddam Hussein, Oudai et Qoussai, a déclaré hier son porte-parole.

« M. Powell a approuvé le paiement d'une récompense de 30 millions de dollars à l'informateur qui a fourni (...) les informations » ayant conduit l'armée américaine à la cachette des deux hommes le 22 juillet à Mossou, a déclaré Richard Boucher.

Elle sera versée « très rapidement », dès que seront réglés certains détails pratiques avec son bénéficiaire, a-t-il précisé.

Cette récompense est la plus élevée jamais payée par le programme de primes du département d'État.

Le porte-parole a rappelé qu'une récompense de 25 millions de dollars était toujours offerte pour toute information pouvant conduire à la capture de Saddam Hussein.

Il s'est refusé à identifier l'informateur ayant conduit à Oudai et Qoussai, et à dire s'il avait demandé une quelconque forme de protection aux Américains ou son transfert quelque part.

Les États-Unis avaient annoncé le 3 juillet qu'ils offraient une récompense allant jusqu'à 15 millions de dollars pour chacun des fils de Saddam Hussein, et de 25 millions \$ pour l'ancien président toujours recherché.

Oudai et Qoussai ont été découverts la semaine dernière à Mossou cachés dans la maison d'un entrepreneur ayant fait fortune grâce aux commandes que lui octroyait l'ancien régime. Un informateur, que beaucoup pensent être l'entrepreneur lui-même, avait contacté les forces américaines pour révéler leur cachette.

Oudai et Qoussai ont été tués durant un siège de plusieurs heures mené par les forces américaines.



L'État se met ou se remet peu à peu en place en Irak, particulièrement à Bagdad. Hier, l'administrateur américain, M. Paul Bremer, a procédé à la réouverture du ministère des Affaires étrangères, dévasté et pillé pendant et après la guerre. Mais il n'y a toujours pas de ministre titulaire, de fonctionnaires, de diplomates et d'ambassadeurs pour traiter lui redonner vie.

Bush part en guerre contre le mariage gai

GILDAS LE ROUX

Agence France-Presse

WASHINGTON — En se prononçant contre les mariages homosexuels, le président George W. Bush a relancé un débat passionné aux États-Unis, au moment même où le Canada a décidé de légaliser les unions entre conjoints de même sexe.

« Je crois que le mariage est une union entre un homme et une femme. Et je pense que nous devrions le codifier d'une façon ou d'une autre », a déclaré mercredi le président américain, ajoutant qu'il croyait au « caractère sacré du mariage ».

Son porte-parole, Scott McClellan, a enfoncé le clou hier: « C'est un principe sur lequel le président ne transigera pas. » Il a aussi évoqué la possibilité d'un amendement de la Constitution.

Cette prise de position intervient alors que la Cour suprême a invalidé, le 26 juin, les lois sanctionnant l'homosexualité en vigueur dans 13 États, dont la Floride et le Texas.

Furieux de cette décision, les conservateurs religieux craignent qu'elle ne puisse aboutir à une reconnaissance légale des mariages homosexuels, comme au Canada, où le gouvernement a présenté le 17 juillet un avant-projet de loi autorisant ces unions, déjà légales dans deux provinces du pays.

LE VERMONT

À l'heure actuelle, seul un État américain, le Vermont, reconnaît les unions civiles de couples homosexuels.

La controverse faisait hier la une des quotidiens et des journaux télévisés américains, opposant adversaires et partisans du projet.

Le mariage homosexuel « n'est pas normal. La Grèce et l'Empire romain, malgré leur degré de débauche, n'ont jamais reconnu le mariage homosexuel », estimait Sandy Rios, porte-parole de l'association conservatrice Concerned Women for America (Femmes inquiètes pour l'Amérique) sur

CNN.

« C'est un sujet qui relève des États » et non de l'État fédéral, jugeait pour sa part le représentant démocrate Barney Frank, du Massachusetts, lui-même homosexuel déclaré.

Le parlementaire a par ailleurs souligné que la loi sur la défense du mariage, votée en 1996, interdisait déjà toute reconnaissance fédérale du mariage homosexuel et permettait aux États de ne pas reconnaître les mariages homosexuels célébrés dans d'autres États.

« Nous sommes très déçus que le président essaye de codifier en la renforçant la discrimination contre les gays et les lesbiennes », a déclaré dans un communiqué la directrice de la plus grande organisation politique homosexuelle américaine, Human Rights Campaign.

SONDAGES

Selon un sondage Gallup, l'opinion publique était en mai également partagée (49%-49%) entre adversaires et partisans des unions civiles.

Mais selon un nouveau sondage réalisé après la décision de la Cour suprême et publié cette semaine, 57% des Américains se disent aujourd'hui opposés au mariage homosexuel, le chiffre le plus élevé depuis trois ans, contre 40% qui y sont favorables. En outre, 50% sont favorables à un amendement de la Constitution et 45% y sont opposés.

La victoire judiciaire des homosexuels à la Cour suprême semble ainsi se retourner contre eux.

Le Vatican est lui aussi entré dans le débat avec la publication hier d'un document contre la légalisation des unions homosexuelles, destiné aux hommes politiques catholiques et aux évêques du monde entier.

Ce document, approuvé en mars par le pape Jean-Paul II, rappelle le « devoir moral des parlementaires catholiques » de « s'opposer de manière claire et incisive » à toute tentative d'introduire des lois légalisant les unions homosexuelles.

ISRAËL

Un 3^e colon arrêté pour terrorisme

JÉRUSALEM — Les forces de sécurité israéliennes ont arrêté mercredi soir un troisième colon juif de Cisjordanie dans le cadre de l'enquête en cours concernant « l'appartenance à un réseau terroriste » de deux colons récemment arrêtés, a rapporté hier le radio public israélien. Le troisième colon arrêté est Shahar Zelliger Dvir, 27 ans, de la colonie sauvage d'Adeï Ad, entre Ramallah et Naplouse, selon la radio. Le tribunal du district de Jérusalem a ordonné sa détention pour une semaine. À la mi-juillet, Yitzhak Pass et son beau-frère Matatyahou Shvov, le premier résident du quartier juif de Hébron, l'autre de la colonie de Maon, au sud de Hébron, avaient été arrêtés et placés en détention préventive. Les deux suspects sont interrogés par le service de sécurité intérieure Shin Beth. (AFP)

Pyongyang accepte des pourparlers multilatéraux si Moscou est de la partie

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — La Corée du Nord, mettant un frein à son exigence de pourparlers directs avec les États-Unis, est prête à accepter une proposition américaine de discussion à six pays qui porterait sur son programme d'armement nucléaire, a annoncé hier le département d'État.

Des responsables ont expliqué qu'ils espéraient que les États-Unis et la Corée du Nord seraient rejoints à la table des négociations par la Chine, la Corée du Sud, le Japon et la Russie dans un avenir proche.

L'administration américaine cherche à mettre en place ces discussions avec la présence de tous ces pays, mais la Corée du Nord a insisté à plusieurs reprises sur une rencontre bilatérale avec les États-Unis afin

d'aboutir à un traité de non-agression.

Les responsables américains ont expliqué que le président George W. Bush avait appris mercredi l'accord de la Corée du Nord par l'intermédiaire du président chinois Hu Jintao.

« Nous sommes très motivés par les indications qui nous parviennent et qui disent que la Corée du Nord accepte notre proposition pour des pourparlers multilatéraux », a déclaré le porte-parole du département d'État Richard Boucher.

En avril, des responsables américains, nord-coréens et chinois s'étaient rencontrés à Pékin pour évaluer la situation.

Depuis lors, l'administration américaine avait insisté pour que le Japon et la Corée du Sud soient admis au second tour des négociations. Elle avait

également indiqué que la Russie serait aussi la bienvenue.

LA RUSSIE

Les responsables américains ont expliqué que la Corée du Nord se sentait apparemment plus en confiance dans des discussions à six qui incluent la Russie, qu'à cinq sans la présence russe.

À Moscou, le ministère russe des Affaires étrangères avait annoncé plus tôt hier que la Corée du Nord « soutenait l'organisation de pourparlers à six, avec la participation de la Russie, pour régler la situation complexe actuelle dans la péninsule coréenne et travailler activement » pour qu'ils aient lieu.

Le communiqué du ministère russe a été publié après une rencontre d'un vice-ministre russe des Affaires étran-

gères, Iouri Fedotov, avec l'ambassadeur nord-coréen Pak I Tchoun.

L'annonce à Moscou de l'évolution de la position nord-coréenne suit de près un avertissement sévère lancé hier par le haut responsable américain en matière de contrôle d'armement John Bolton.

Parlant à Séoul, le diplomate américain a estimé que le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Il se « fourvoyait complètement » s'il pensait renforcer son régime en développant son programme nucléaire.

Décrivant le régime de Pyongyang comme « un cauchemar diabolique », le sous-secrétaire d'État américain a souligné que Kim Jong-Il devait abandonner ses visées nucléaires et s'engager dans un dialogue multilatéral avec les États-Unis et leurs alliés.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

TOURNOI DE BASKETBALL À L'UNIVERSITÉ LAVAL

Le basket et le hip-hop comme thérapie

Des jeunes organisent une compétition sportive pour contrer leurs propres problèmes

GENEVIÈVE C.-BOUCHARD
GCBouchard@lesoleil.com

■ Qui a dit que les ados n'avaient pas le sens de l'initiative? Un groupe de jeunes de la région de Québec est en train de faire mentir tous les préjugés. Ils ont remué ciel et terre pour mettre sur pied un tournoi de basketball sur fond de musique hip-hop, qui aura lieu dès aujourd'hui à l'Université Laval.

Le noyau dur de l'organisation est constitué de Kevin Ferland, Janie Lapointe, Samuel Lubin, David Ngabonzima, Gabriel Gagnon et Sylvain Abohy. Ils ont entre 16 et 19 ans, sont amis et partagent une même passion pour le basketball.

Devant leur détermination, l'organisme TRAC jeunesse (Travail de rue actions initiatives communautaires) a fait son effort pour faciliter une tâche qui ne s'annonçait pas mince.

C'est le travailleur de rue Christopher Campbell qui a guidé les entrepreneurs dans leur cheminement. Son approche prône le volontarisme comme élément préventif des problèmes sociaux auxquels est souvent confrontée la jeunesse (toxicomanie, délits mineurs, violence, détresse psychologique, etc.).

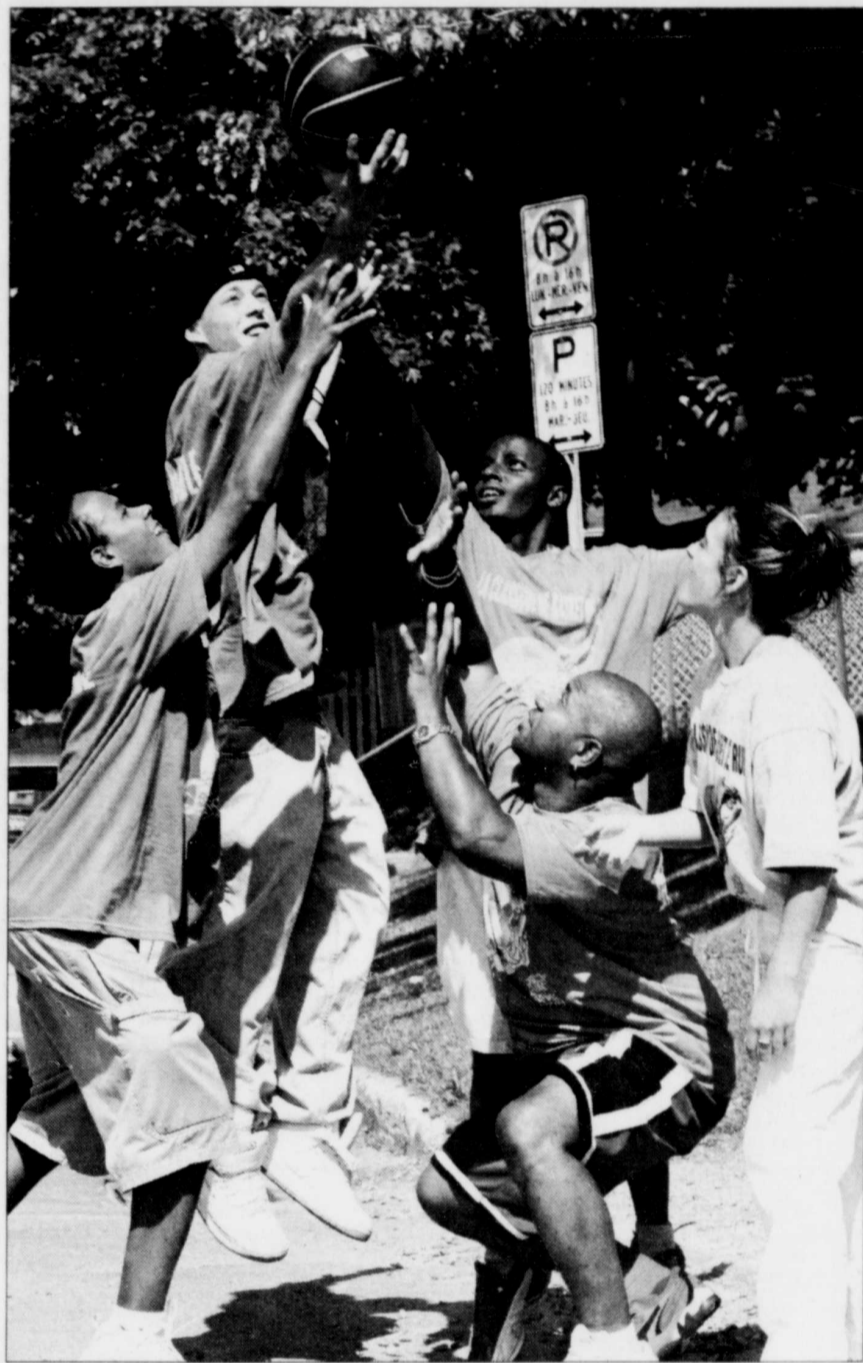
« Chris a déjà travaillé à Montréal, où ce type de tournoi existe déjà, note Julie Lebel, agente de développement à TRAC. Il disposait de tous les atouts pour coordonner le projet. »

Plusieurs commerçants ont répondu à l'appel des jeunes et ont offert leur aide

Si les jeunes ont été bien encadrés, ils ont quand même dû abattre le travail par eux-mêmes, avec un enthousiasme qui en a impressionné plus d'un. « Ils ont tellement d'énergie !, lance Julie Lebel avec un je-ne-sais-quoi de maternel dans les yeux. Fallait les voir faire le tour de la région pour trouver des commanditaires ! »

Plusieurs commerçants ont répondu à l'appel. De nombreux bons d'achat seront offerts comme prix de présence tout au long de la fin de semaine, alors que les sportifs pourront reprendre des forces grâce à la contribution de compagnies comme Naya et Coke.

Par contre, malgré toutes leurs bonnes intentions, les organisateurs se sont souvent heurtés à des portes closes. « Il n'est pas toujours évident de convaincre les gens d'embarquer



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE
Samuel Lubin, Kevin Ferland, David Ngabonzima et Janie Lapointe ont mis sur pied un tournoi de basketball sur fond de hip-hop, avec l'aide du travailleur de rue Christopher Campbell (au centre).

dans le projet, admet Christopher Campbell. Ça peut causer un choc au gérant de voir entrer cinq jeunes dans son établissement. »

Loin de le décourager, les refus ont stimulé le comité organisateur. « On espère que le tournoi aura beaucoup de succès. Les commerçants regretteront peut-être de ne pas nous avoir aidés ! Comme ça, on pourra refuser leur commande si on le refait l'an prochain... », s'esclaffe le rancunier Kevin Ferland.

SPORT ET MUSIQUE

Dès aujourd'hui, et ce, jusqu'à dimanche, les sportifs seront servis. Plusieurs équipes ont été formées,

mais il reste encore de la place pour les inscriptions de dernière minute. « La seule restriction réside dans le nombre de chandails dont nous disposons », précise Christopher Campbell. Les amateurs pourront aussi démontrer leurs aptitudes lors de concours de *dunk* et de tirs de trois points.

Pour attirer ceux qui sont moins passionnés de basket, la compétition amicale donnera lieu à un volet mettant en valeur la culture hip-hop. Au menu : prestations musicales de D.J. invités, séances de rap improvisé « micro libre » et création de graffiti... sur des panneaux désignés, il va sans dire !

Accusé de fraude, il s'enlève la vie

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Accusé d'avoir fraudé pour près de 110 000 \$ la défunte Association des citoyens de Beauport et deux compagnies spécialisées dans la vente de matériel informatique, un homme de 41 ans, René Côté, a mis fin à ses jours mercredi.

L'accusé, qui possédait de nombreux antécédents judiciaires en matière de vol et de fraude, s'est enlevé la vie trois semaines avant de subir son procès.

René Côté faisait face à quatre chefs d'accusation d'avoir, entre 1999 et 2001, fraudé les compagnies Trans-Techno et Microâge pour près de 60 000 \$.

L'Association des citoyens de Beauport aurait également fait les frais de la malhonnêteté du quadragénaire. D'après le registre CIDREQ de l'inspecteur des institutions financières, Côté aurait déjà agi à titre de vice-président de l'Association.

50 000 \$

« Il aurait volé pour environ 50 000 \$ de subventions qu'Emploi-Québec avait versées à l'Association », a pré-

cisé l'agent Jean Mainguy, porte-parole de la police de Québec. Côté aurait également acheté du matériel informatique avec des faux chèques, a ajouté l'agent Mainguy.

Il n'a pas été possible de joindre un représentant de l'Association des citoyens de Beauport, hier. D'après le système CIDREQ, l'Association est « radiée d'office » depuis mai dernier.

Quant à Trans-Techno, elle aurait fait faillite « à la suite de la fraude », a indiqué Réal Proulx, qui a racheté la compagnie. La franchise Microâge de Québec a également fermé ses portes.

René Côté devait subir son procès dans trois semaines

Jeune fugueur recherché

■ La police de Saint-Georges de Beauce demande l'aide de la population afin de retracer Samuel Poulin, 17 ans, de Saint-Georges, disparu depuis le 26 juin.

Il aurait été vu pour la dernière fois la veille, le 25 juin, à Saint-Éphrem lors du Festival Woodstock en Beauce.

L'hypothèse de la fugue est fortement considérée puisque l'adolescent serait déjà parti sans laisser d'adresse pour des périodes variant d'une à deux semaines.

Selon l'agent Mario Thiboutot, de la police de Saint-Georges, la « durée inhabituelle » de l'escapade du jeune Poulin a incité la famille à faire appel au public.

La famille a aussi fait part de la possibilité qu'il soit parti cueillir des fruits dans l'Ouest canadien, peut-être dans la vallée de l'Okanagan.

Samuel Poulin a les cheveux bruns avec coupe iroquoise (*mohawk*) et les yeux noirs. Il pèse 65,7 kg et mesure 1,75 m. Il a l'oreille gauche percée.

Toute information peut être transmise de façon confidentielle au numéro (418) 228-5510 ou par courriel à police@ville.sgbce.qc.ca. V.G.

FERMETURE DE LA PAPETIÈRE FORD

Une sombre page d'histoire est tournée à Portneuf

MICHEL GODIN
Collaboration spéciale

■ PORTNEUF — Après 135 ans de loyaux services, les machines à papier de la compagnie J. Ford effectuent leurs dernières rotations, aujourd'hui, tournant une sombre page de l'histoire de cette localité de 3000 habitants. Elles vont se taire, laissant planer un silence inhabituel et désolant d'une usine qui envoie sur le pavé 180 travailleurs.

« Ça fait mal, pas pour moi, j'ai 59 ans et je suis bien nanti, mais je pense à tous ceux qui sont en arrière de moi, a lancé Pierre Langlais, qui compte 42 ans d'ancienneté chez J. Ford. Il y a une belle équipe ici. Des gens avec qui c'était plaisant de travailler. Des jeunes bien formés et polyvalents. Je suis déçu pour eux. Moi, je ne suis qu'un vieux routier qui aime l'ouvrage », a-t-il dit l'air résigné.

À l'emploi de l'entreprise depuis deux ans, Normand Leclerc a soutenu son collègue. « De nombreux jeunes de l'usine viennent de se bâtir une maison, d'autres ont une famille à soutenir, ce sera difficile pour plusieurs. »

Malgré toute l'amertume qui les habite, les employés avaient encore le cœur à l'ouvrage, hier, lors du passage du SOLEIL. « Ils (les anciens propriétaires) nous ont arraché le cœur, malgré tout on a le courage de laisser les installations propres et en bon état. Si demain un nouveau propriétaire débarque, il n'aura qu'à rouvrir les portes et les feuilles de papier sortiront à l'autre bout quelques heures plus tard », a raconté M. Langlais.

AUTRE TUILE

Comme si la perte de leur emploi n'était pas suffisante, les travailleurs ont vu une autre tuile leur tomber sur la tête. « Les sommes versées en juin et juillet pour le fonds de pension, l'assurance collective et la cotisation syndicale sont toutes passées dans la faillite. En plus, on perd nos vacances. Dans mon cas, ça représente une somme de 6000 \$. Ils ne nous ont pas fait de cadeau », a expliqué Mario Belleau, chez J. Ford depuis 32 ans.

Dans les bureaux de la direction, occupés depuis le 17 juillet par la firme Raymond Chabot, le syndic André Champagne supervise la fermeture.

« Dans mon travail, fermer une place, c'est le bout avec lequel j'ai le plus de difficulté à vivre. D'une fois à l'autre, on ne s'y fait pas. C'est comme un médecin qui perd un de ses patients »,

a-t-il répondu de façon imagée.

Pendant qu'une quarantaine d'employés de J. Ford préparaient l'usine à sceller ses machines, deux comités étaient formés dans les bureaux du gouvernement Charest. Ils auront pour mission d'aider la région portneuvoise à affronter ce bouleversement économique important. Les principaux organismes économiques de Portneuf, dont le CLD, la SADC, Emploi-Québec, la MRC et la municipalité de Portneuf ainsi que le député Jean-Pierre Soucy se rencontreront une première fois lundi. « L'ordre de priorité des choses est d'aider les employés. Emploi-Québec va débarquer à Portneuf et s'assurer de rencontrer chaque travailleur pour évaluer les possibilités avec eux. »

Un deuxième comité, celui-là politique, avec la participation d'Investissement Québec, de la SGF et du cabinet du ministre du Développement économique et régional, Michel Audet, verra à vérifier toutes les possibilités d'affaires possibles pour J. Ford.

Investissement Québec se chargera aussi d'assurer un suivi auprès de tous les sous-traitants de l'entreprise. « Je ne peux pas dire que les 180 emplois vont être sauvés et que les cinq machines vont être relancées, mais au moins tous les acteurs économiques et politiques ont été sensibilisés pour trouver la meilleure des solutions », a signalé Jean-Pierre Soucy.

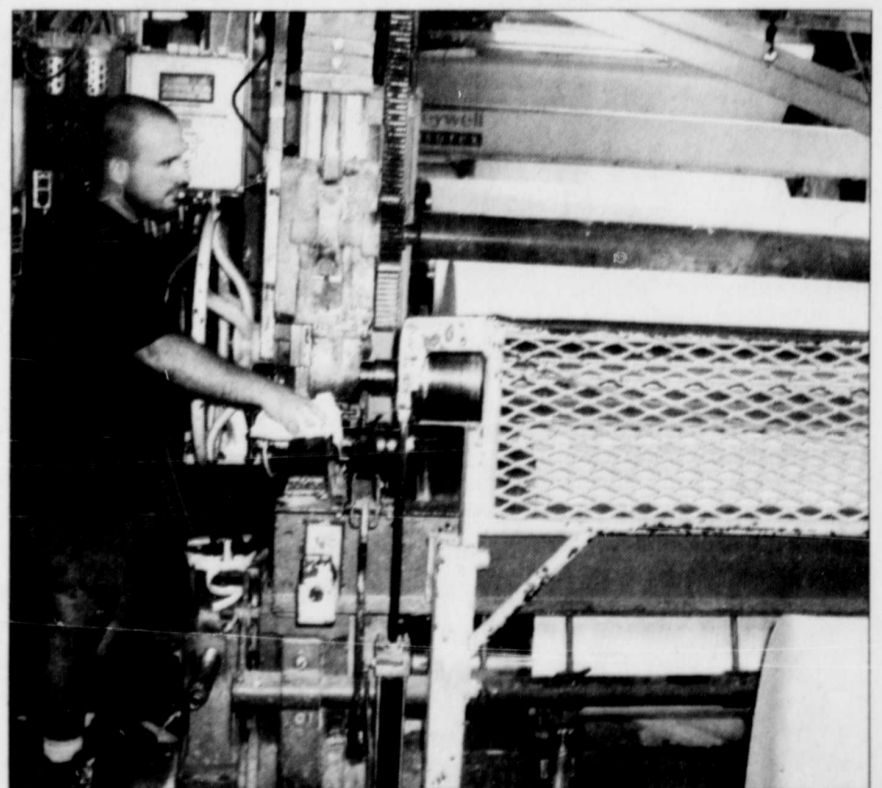
Invité à s'asseoir à la table du comité régional, Marc Larue de la CSD garde espoir même s'il a des réserves sur la formation de ce genre d'entité. « Jusqu'à preuve du contraire, je ne connais pas de meilleure façon de fonctionner. Toutefois, le leadership représente toujours un défi puisqu'il est difficile de travailler avec 15 ou 20 intervenants autour d'une même table. Je serai là pour m'assurer que l'équipement ne sera pas vendu en pièces détachées. Si c'est le cas, J. Ford ne sera plus qu'une page d'histoire », a-t-il conclu.



André Champagne



Mario Belleau



Les employés craignent que l'équipement soit vendu à la pièce et démenagé.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

UASHAT-MALIOTENAM

Déficit de 10 M\$ épongé

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Affrontant des difficultés financières depuis 1998, le Conseil de bande de Uashat-Maliotenam, à Sept-Îles, vient de résorber son déficit de 10 M\$. Le plan de relance a toutefois laissé de lourdes traces.

« Aujourd'hui (hier), je suis heureux et soulagé d'annoncer que nous sommes sortis de notre profonde dépression financière. Je dois remercier nos aînés, nos jeunes, nos travailleurs et notre personnel administratif pour cet effort colossal de redressement », a affirmé le chef Rosario Pinette, élu pour une première fois en août 1998.

C'est la firme spécialisée Price Waterhouse Coopers qui, en 1998, a découvert des comptes qui transparaient le laxisme dans les livres du Conseil : des employés qui recevaient des indemnités plus élevées que prévu dans leur contrat, un contrôle des comptes de dépenses inadéquat et une utilisation incontrôlée des cartes de crédit corporatives.

Le rapport d'enquête précisait que, de façon générale, les salaires annuels des employés étaient élevés par rapport aux fonctions occupées. D'autres ont reçu des montants non justifiés, des chèques ont été émis pour des raisons inexplicables et des fournisseurs ont été payés deux fois pour le même service.

Les enquêteurs ont calculé que sur cinq ans et demi, le Conseil avait versé près de 2,8 M\$ en salaires, en indemnités et en remboursements de dépenses à sept personnes, soit une moyenne de plus de 500 000 \$ par année. Il y a également eu de la surfacturation dans les services sociaux. Sur un budget de 35 M\$, le déficit a alors grimpé en flèche à 10 M\$.

Des allégations dirigées vers l'administration

d'avant 1998, dont le chef était Élie-Jacques Jourdain et le directeur général, Jean-René Blouin.

« Malgré que l'enquête policière ne soit pas encore parvenue à éclaircir ce dossier, nous prendrons les grands moyens pour s'assurer que les gens qui ont reçu des montants d'argent en trop remboursent la totalité de ces sommes. Il faut que les coupables soient punis », prévient le chef Pinette.

Pour éponger son déficit de 10 M\$, le Conseil de bande s'est serré les coudes. Les 3000 Innus de la communauté ont fait les frais de ces décisions draconiennes. Des commerces ont dû fermer leurs portes, des services ont été réduits et plus de 175 emplois des 600 administrés par le Conseil ont été abolis.

Les élus disent avoir tiré une leçon de cette mésaventure. « Maintenant, il n'est plus question de débiter un projet sans avoir l'argent dans le compte. Avant, nous passions de l'argent parce qu'une lettre devait arriver confirmant l'acceptation du projet, mais souvent, la lettre n'arrivait pas et la dette s'accumulait », explique le chef qui sollicitera un troisième mandat l'an prochain.

UN MÉGA-PROJET DANS L'AIR

Le Conseil mijote un méga-projet : l'agrandissement du centre commercial des Galeries montagnaises au coût de 10 M\$. Un complexe hôtelier, un centre des congrès et une aire de surface des boutiques encore plus grande sont sur les planches à dessin. La construction pourrait débuter au printemps 2004, mais la réponse du fédéral tarde à venir.

« Je profite de l'occasion pour lancer un ultimatum au ministre. Une décision doit être rendue d'ici septembre sinon ça va bouger. Ce dossier a suffisamment trainé », a dit le chef Pinette.

Par ailleurs, M. Pinette désire majorer son salaire de 50 000 \$ à 75 000 \$ par année. Une augmentation qui choque plusieurs citoyens de la réserve, où 70 % de la population vit de la Sécurité du revenu.

CHARLEVOIX

Un incendie fait un mort à Saint-Urbain

À l'arrivée des pompiers, le feu faisait rage et ceux-ci n'ont rien pu faire

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

■ SAINT-URBAIN — L'incendie d'une maison à deux logements à Saint-Urbain dans Charlevoix a fait une victime mardi matin. Germain Gagné, 46 ans, qui louait le second étage, a été retrouvé mort dans les décombres.

Les pompiers ont reçu un appel d'urgence à 5 h pour le 1101, rue Saint-Édouard à Saint-Urbain. Arrivés rapidement sur les lieux, les premiers sapeurs ont constaté que les flammes avaient déjà largement grugé le bâtiment à sa partie supérieure, empêchant toute manœuvre de sauvetage. « Le feu sortait de partout. Il y avait trop de flammes pour tenter quelque chose », a indiqué le chef des pompiers de Saint-Urbain, Donald Gilbert.

La propriétaire des lieux, Denise Fortin, qui habitait le premier étage, a indiqué aux enquêteurs

La victime se serait réfugiée dans sa baignoire

qu'elle avait entendu des pas au second juste avant de sortir après que l'alarme d'incendie se soit mise en marche. « Le corps de M. Gagné a été découvert à 10 h 40. Il était alors dans sa baignoire, ce qui donne à penser qu'il a pu s'y réfugier. Les circonstances entourant l'incendie et le décès ne sont pas encore déterminées. Une autopsie sera aussi pratiquée sur le corps », a expliqué le lieutenant Daniel Badeau.

Luc Gauthier, voisin de la maison sinistrée, est l'un des témoins du drame : « J'ai entendu un paf. J'étais à la salle de bain à ce moment-là. J'ai regardé aussitôt dehors et j'ai vu que le feu était pris. Quand je suis arrivé dehors, la propriétaire était sortie et elle pleurait en disant que son locataire était resté en haut. Si j'avais pu y aller, je serais aller le sauver », a-t-il dit, lui qui a œuvré comme pompier tout au long de l'opération.

Les citoyens, consternés par l'ampleur du drame, ont assisté nombreux à la lutte contre l'incendie, attendant qu'on confirme la mort de M. Gagné, un homme originaire de Petite-Rivière-



L'incendie semble avoir fait rage surtout au deuxième étage où vivait la victime.

Saint-François et pas très connu dans la région. L'incendie a obligé les autorités à détourner le trafic pendant presque toute la journée hier.

UNE MINI-FOURGONNETTE PEUT-ELLE DONNER LE GOÛT DE FONDER UNE FAMILLE ?

* Modèle huit passagers. ** Performance du modèle à traction intégrale : 0-60 mi/h en 8,8 secondes.



LA SIENNA 2004

Avec la possibilité d'accueillir confortablement 8 passagers*, un lecteur DVD pour passagers arrière en option et la banquette divisée et escamotable de la 3^e rangée qui procure assez d'espace pour toutes vos affaires, vous pourriez imaginer que la toute nouvelle Sienna a été conçue par des parents. Mais avec un V6 de 230 ch qui fait 0 à 60 en 8,3 secondes, un style à couper le souffle et une version à traction intégrale, il s'agissait de parents qui ne voulaient pas abandonner leur berline sport. Et vous là-dedans ? Que diriez-vous d'une soirée romantique pour aborder l'idée d'une famille ? Passez voir le concessionnaire Toyota le plus près de chez vous aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter notre site à www.toyota.ca ou composer le 1 888 Toyota-8.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

L'Express du Nord

Il y a longtemps que Via Rail a atteint sa limite dans le corridor Québec-Montréal. Ne rêvons pas à une amélioration du service, c'est-à-dire à plus de confort, de rapidité et de flexibilité dans les horaires. Tant que les trains transportant des passagers ne seront pas transférés sur la Rive-Nord, nous voyagerons à bord de wagons trop lents et sujets à d'incessants retards, voire à des annulations en série comme cela vient encore de se produire.

Le déraillement d'un convoi de marchandises à la hauteur de Villeroy, sur la Rive-Sud, a une fois de plus contraint Via Rail à annuler son service aux passagers entre les deux principaux pôles urbains du Québec, hier. Ce n'est pas la première fois et ce ne sera pas la dernière. Et pour cause : la voie empruntée par les trains de passagers est celle sur laquelle circule le fret.

De toute façon, même quand il n'y a pas d'accident, les passagers passent toujours après les marchandises sur ce tronçon. La priorité va au fret. C'est ainsi que les trains de Via Rail doivent souvent s'immobiliser sur une voie d'évitement pour céder le passage à des copeaux de bois, du papier, des carburants de toutes sortes ou n'importe quoi d'autre. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication des retards enregistrés aux gares de Québec et de Montréal.

Dans l'état actuel des choses, les possibilités d'amélioration et de développement sont pratiquement inexistantes. Or, en matière de transport, ce qu'on ne développe pas dépérit. Il faut donc développer.

Comment ? Depuis longtemps déjà, on sait que le rebond passe par la Rive-Nord. Il passe par la réfection de la voie transitant par Trois-Rivières et par l'acquisition de rames de nouvelle génération. C'est l'essentiel du projet présenté à Ottawa il y a plusieurs mois par Via Rail, qui veut moderniser l'ensemble du corridor courant de Québec à Windsor.

Son plan n'a rien à voir avec le projet d'un TGV français, qui aurait coûté entre 12 et 15 milliards \$ et qui a été jugé peu approprié pour ce parcours. Il table sur un train comparable à l'Acela (circulant entre Boston et Washington), un équipement qui n'atteint pas la vitesse de son cousin européen mais qui ramènerait tout de même à deux heures le trajet entre Québec et Montréal.

Sur la Rive-Nord, les passagers auraient enfin la priorité, ce qui permettrait au transporteur ferroviaire d'accroître la fréquence de ses départs. Jusqu'à Windsor, la mise en œuvre du plan s'éleverait à 3 milliards \$ sur sept ans.

Comme tous les projets, celui-ci se heurte à plusieurs obstacles. En raison des investissements qu'il requiert, il divise le Conseil des ministres du gouvernement canadien. Il ne fait pas non plus le bonheur d'Orléans Express, qui craint de perdre des parts de marché entre Québec et Montréal. Tout comme Air Canada, qui redoute la même chose entre Montréal et Toronto. Pour d'autres, le nouveau rêve d'un TGV entre Montréal et New York rend inutile toute amélioration du côté de Québec et de Windsor. Ceux-là ne voient pas pourquoi il faudrait se préoccuper de ces petits axes...

Il ne faut pas rejeter les oppositions du revers de la main. En même temps, Ottawa ne peut plus faire comme si le corridor Québec-Windsor n'existait pas. Il ne peut plus le laisser dépérir. Ce couloir doit être modernisé d'une façon ou d'une autre et le tronçon Québec-Montréal doit être en priorité. L'incident d'hier le prouve encore une fois.



Jean-Marc Salvet

JMSalvet@lesoleil.com



RÉFLEXION

Faire du militantisme une carrière...

Mathieu Laberge

Auteur est étudiant en sciences économiques à l'Université de Montréal. Il a milité au sein du mouvement étudiant.

Les récents événements du mini-sommet de l'OMC à Montréal, et de la crise du logement au mois de juin, ont fait resurgir une réalité du monde militant qu'il est encore tabou d'aborder. Effectivement, ceux que j'appelle les « exploités de rêves », ces militants professionnels qui s'accrochent à une cause et la parasitent pendant de longues années, sont de plus en plus présents dans le militantisme québécois.

Je les classe essentiellement en deux catégories : d'abord, ceux qui vivent toute leur vie aux dépens d'une cause et des gens qui la vivent au quotidien et, ensuite, ceux qui sont de toutes les causes, sans distinction. Pensez seulement à certains personnalités clés de la crise du logement ou de la défense des assistés sociaux. Ou encore à ceux qui sortent de prison dans un pays... pour venir manifester dans un autre.

En agissant de la sorte, ces professionnels du militantisme empêchent de faire évoluer la cause qu'ils prétendent défendre en la coupant de la réalité. Au nom de l'expérience, ils contribuent à étouffer la relève en monopolisant les espaces de discussion et en imposant des points de vue et un discours surannés. Pis encore, ils encouragent la stagnation idéologique dont le Québec souffre actuellement.

L'occupation du parc Lafontaine, à Montréal, en est un exemple flagrant. Alors que la crise semblait gérée de façon quasi exemplaire, quelques trouble-fête professionnels ont ressenti le besoin de relancer la controverse. Certes, ils ont fait parler d'eux. Mais quel a été le coût de cette action, en termes de crédibilité face à la population, pour la cause du logement social ? Et que dire des manifestants altermondialistes qui ne cessent de marginaliser leur cause à force de s'entêter à conserver un discours dépassé !

Comprenez-moi bien. Je suis convaincu de la justesse des causes du logement social et de la défense des assistés sociaux. Ce que je déplore, c'est que des individus fassent carrière en exploitant

la confiance des gens qui doivent vraiment faire face à ces problèmes. En quelque sorte, ils détournent les rêves de gens qui ont beaucoup de besoins, sauf celui d'être endoctrinés.

Je crois que d'accorder une place à ces soi-disant militants dans un bulletin de nouvelles leur donne une légitimité qu'ils ne possèdent pas, a priori. Ils ne représentent qu'eux-mêmes. Il est grand temps que les médias québécois remettent en question leur couverture de ce genre d'événements. Effectivement, en allant tout droit vers ces professionnels militants, qui savent comment « faire le bulletin de six heures », les journalistes ne passent-ils pas à côté de la vraie nouvelle, moins spectaculaire mais combien plus réelle ?



Deux occupants du parc Lafontaine lors de la manifestation du 5 juillet

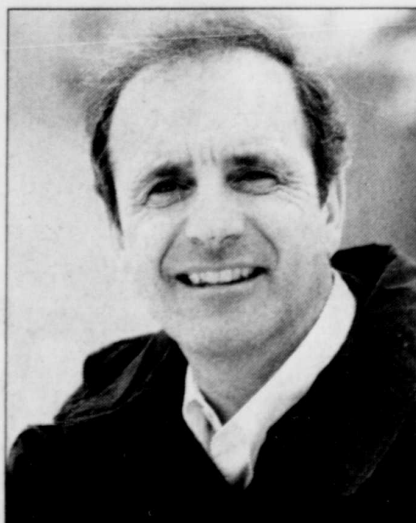
CARREFOUR DES LECTEURS

La Route verte

Monsieur le premier ministre, Durant mon mandat comme maire de Hull, j'ai fait, avec un groupe de cyclistes, à cinq reprises le trajet Hull-Québec en vélo pour promouvoir la véloroute Trans-Québec. Ce projet pouvait servir d'épine dorsale à un vaste réseau cyclable au Québec. Nous étions chaleureusement accueillis par les conseils municipaux et les citoyens. Le ministre Picotte nous avait encouragés, ainsi que le premier ministre Robert Bourassa, à qui nous avions remis une bicyclette. Le gouvernement Parizeau a donné son accord à la réalisation du projet, dont le maître d'œuvre est Vélo Québec. La Route verte existe et c'est un succès, sauf que votre gouvernement a décidé de réduire ses dépenses en coupant le budget alloué à la Route Verte. Il ne faut pas le voir comme une dépense mais plutôt comme une épargne, un investissement. Les cyclistes sont en meilleure santé et utilisent moins les soins de santé ; cette route favorise le développement économique et touristique, stimule l'industrie du cyclisme, c'est du développement régional créateur d'emplois et elle aide à réduire la pollution atmosphérique, contribuant au respect du milieu naturel. Le retrait du gouvernement, même temporairement, envoie un signal négatif aux partenaires privés et publics et redémarrer sera plus difficile. C'est l'arrêt du développement d'une spécificité, d'une « distinctivité » et d'une particularité québécoises. Aujourd'hui, je suis en route pour faire le tour de la Gaspésie avec le grand tour de Vélo Québec. Vous devriez voir le nombre de vacanciers qui transportent leurs

vélos derrière leur véhicule. Vous n'auriez pas vu cela il y a une dizaine d'années. La Route verte s'affirme comme un projet à dimension humaine, pour tous. Les jeunes, les moins jeunes, les riches, les moins riches y trouvent leur compte. Je viens vous demander, monsieur le premier ministre, de reconsidérer votre décision. Changer d'idée est un signe de sagesse...

Michel Légère, citoyen et cycliste Gatineau



Michel Légère

Stationnement ISO 9001 coûteux !

Le stationnement du 2, Place Québec (SIQ-Place Québec) est administré (exploité) par la SPAQ (Société Parc Auto Québec). Nos parents de Saint-Lambert y sont entrés le samedi 26 juillet à 13 h 47. Ils l'ont quitté à 16 h 56. Coût de l'opération : 15 \$. Men-

tionnons que le relevé de transaction mentionne, à deux endroits, que le service a été reconnu ISO 9001 !

Pierre Bazinet Loretteville

Les chiens dans les parcs

(À Pierre Corbeil, ministre de la Faune)

Utilisateur des parcs et réserves du Québec, j'ai toujours été surpris de voir qu'on y refuse les chiens. Sur les 66 juridictions nord-américaines, le Québec est le seul endroit où ils sont interdits. N'est-ce pas là un autre exemple de la bureaucratie et de l'excès de l'interventionnisme étatique que le gouvernement libéral semble, fort heureusement, vouloir combattre ! La SEPAQ me dit qu'il s'agit d'une mesure de protection de l'environnement et de protection des parcs. Pourtant, les parcs fédéraux, ontariens ou américains sont bien mieux entretenus que ceux du Québec ! Les chiens ne semblent donc pas y être un problème. En quoi ma vieille golden retriever de 10 ans est-elle plus dangereuse pour les chevreuils que les loups, les renards et les lynx qui vivent dans les parcs du Québec ? En quoi ferait-elle plus peur aux usagers qu'une mère ours affamée ou qui veut protéger ses petits ? Les chiens endommagent-ils plus les parcs que la motoneige, l'activité humaine la plus polluante ?

Yves Gingras La Pêche

Invasions bourgeoises

« Notre système de santé est le pire en Occident », affirmait, le plus sérieusement du monde, Denys Arcand, de-

vant le gratin de la presse internationale réuni en pèlerinage annuel sur le tapis de tétons bronzés de la Croisette. Rien de moins ! Lorsqu'il redescendra des nuages cannois, pourrait-on lui rappeler que cet affreux système, où les profs d'université souffrant de priapisme aigu doivent partager la même chambre que le bon peuple amateur de quiz et de nouvelles-à-10-heures (quelle horreur lorsqu'on a cru toute sa jeunesse à Marx et à Mao !), a permis à la Québécoise de vivre 2,6 ans de plus que l'Américaine et au grand-père d'ici de jouer deux ans de plus avec les petits-enfants que le papy américain. Comme horreur, on a déjà vu pire !

Jacques Noël Québec

Soins de santé « barbares »

Denys Arcand fera connaître au monde entier le déclin de la société québécoise en projetant au grand écran l'un des plus grands échecs de notre célèbre Révolution tranquille : l'inefficacité et la bureaucratie de notre système de santé québécois à travers un cynisme et un vide spirituel jamais égalés. Une caricature ? Rien de moins sûr. Après 45 jours à l'hôpital, ma mère mourante fut maintes fois prise pour une autre et n'eût été de la vigilance de mon frère présent chaque jour, elle aurait passé des examens aussi inutiles que traumatisants. L'administration appela directement à la chambre de ma mère mourante pour exiger, par deux fois, le paiement immédiat de sa chambre privée, sous peine de transfert ! Et par deux fois, mon frère leur rappela le paiement

de la chambre par carte de crédit. Comme sensibilité bureaucratique... Pendant son séjour à l'hôpital, des employés discutaient de leurs conditions de travail à haute voix. Je connaissais par cœur la liste de leurs griefs. Je n'ai pas eu besoin de corrompre le président du syndicat de l'hôpital pour obtenir une chambre décente : ma mère a rendu l'âme quelques jours après son transfert aux soins prolongés. Je félicite Denys Arcand pour son courage à mettre en évidence le laisser-aller du système hospitalier actuel. Pourquoi ne pas créer un fonds spécial pour améliorer la qualité de vie des patients des hôpitaux et des centres de soins prolongés en déduisant 1% des cotisations REER dans un fonds collectif dédié à cet effet ? Ce serait un pas dans la bonne direction, et le nouveau ministre de la Santé lancerait un message non équivoque : les patients sont la priorité du nouveau gouvernement.

Jean Baillargeon Québec

ÉCRIVEZ-NOUS !

Votre opinion compte pour nous. Pour être publiés, vos courriels ou vos lettres doivent être très courts, d'intérêt public, identifiés de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de les résumer, de les raccourcir ou de ne pas les publier.

Adressez-les comme suit :

Par courriel : opinion@lesoleil.com

Par la poste : Carrefour des lecteurs Journal Le Soleil 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547 Succ. Terminus, Québec, Qc, G1K 7J6

BAIE-COMEAU

Un autre camion de bois se renverse sur la route 389

STEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Un autre camion de bois en longueur s'est renversé vers 5 h 15 hier sur la route 389, au nord de Baie-Comeau. Il y avait eu un autre accident du même genre sur cette route mardi passé.

L'accident d'hier s'est produit au kilomètre 42, au même endroit où un couple de Sept-Îles avait été écrasé par un chargement de bois en juin 2001, tragédie qui a fait l'objet d'une enquête du coroner.

Cette fois, le camion s'est renversé et son chargement a traversé la chaussée pour terminer sa course dans le fossé et le lac adjacent.

Les pinces de désincarcération ont dû être utilisées pour sortir le conducteur de sa cabine.

Heureusement, l'homme ne souffre que de blessures mineures. La route 389 a été partiellement fermée pendant quelques heures.

La SQ et Transports Québec mènent une enquête sur cet accident. Dans son rapport sur l'accident de 2001, le coroner Luc Malouin recommandait au ministère des Transports de revoir sa signalisation à l'approche de la courbe du kilomètre 42, une des nombreuses courbes dangereuses sur cette route.



L'accident d'hier s'est produit au même endroit où un couple avait été écrasé par un chargement de bois en juin 2001.

CHARLEVOIX

Un nouveau décideur dans la santé

SYLVAIN DESMEULES
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — Le réseau de la santé de Charlevoix, lequel regroupe les hôpitaux de La Malbaie et de Baie-Saint-Paul, le CLSC ainsi que cinq centres de soins de longue durée, a un nouveau directeur : Richard Boucher.

Entre autres, le Centre hospitalier de Beauceville, le Centre hospitalier de Rouyn-Noranda et la Régie régionale de Chaudières-Appalaches ont auparavant profité des compétences de M. Boucher qui a surtout fait carrière en région.

Le président du réseau, Robert Giroux, l'a décrit comme un « bon communicateur et mobilisateur. Il est reconnu dans le réseau pour avoir développé de nouveaux concepts qui ont, par la suite, été intégrés à la gestion des services de santé ».

La tâche s'annonce néanmoins ardue pour le successeur de Julien Tremblay, nommé par intérim il y a moins de un an. M. Boucher fera son entrée en pleine crise alors que le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du Centre hospitalier de La Malbaie exige la défusion du réseau, option que refusent catégoriquement les administrateurs du réseau de la santé. Les médecins, malgré l'impopularité de leur souhait en haut lieu, poursuivent leur croisade.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de Québec a déjà accepté le plan de communication du réseau charlevoisien. Le ministre Philippe Couillard a répété qu'il n'interviendrait pas dans le dossier actuel et que le regroupement n'était pas négociable.

De passage dans Charlevoix pour participer à l'omnium Jackie Desmarais, M. Couillard a porté un dur coup aux ambitions du CMDP de l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Malbaie. Même s'il se dit ouvert aux propositions pour améliorer le réseau, leur souhait ultime, qui est la défusion, reçoit une fin de non-recevoir de sa part. « Nous allons adopter cet automne un projet de loi pour mettre en place les agences régionales de santé, qui viendront remplacer les régies régionales. Mais dans chaque région, il y aura un processus de consultation; ce qui ne sera pas négociable ici, c'est le regroupement », a-t-il insisté.

EN BREF

Contre le vandalisme

■ BAIE-COMEAU — Pour une troisième année, l'organisme Mesures de rechange jeunesse effectue une tournée des terrains de jeux afin de présenter une pièce de théâtre pour jeunes. La pièce, intitulée *Sauvons le terrain de jeux*, traite de vandalisme et invite les jeunes de 6 à 12 ans à s'unir contre le vandalisme et à dénoncer les méfaits de cet acte criminel. Deux jeunes comédiennes, Marielle-Dominique Jobin et Marie-Claire Gagnon, rencontreront près de 600 jeunes au cours de l'été. Le projet bénéficie d'une subvention de 4100 \$ de la part de Ressources humaines Canada, dans le cadre du programme Placement carrière été. S.P.



MAINTENANT PLUS QUE JAMAIS! LE TEMPS VOUS APPARTIENT! DERNIER WEEK-END! FINIT LUNDI!

Avec un achat minimum de 488\$

ABSOLUMENT 0 \$ d'acompte*

PAS MÊME LES TAXES!

36

PRENEZ

MOIS POUR PAYER!

Pas d'intérêt! 36 versements mensuels égaux!

MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS ET APP. ÉLECTRONIQUES



VANIER
100, rue Chabot,
à proximité des Halles Fleurs de lys
(418) 683-9600



STE-FOY
Place de la Cité
2600, boul. Laurier
(418) 657-6902



**CARREFOUR
LES SAULES**
5150, boulevard de l'Ornière
(418) 874-1077

HEURES D'OUVERTURE Lun. - mer. de 9 h à 18 h, jeu. - ven. de 9 h à 21 h, samedi de 9 h à 17 h, dimanche de 11 h à 17 h

*S.A.C. Le total incluant les taxes est divisé en 36 versements mensuels égaux. Dans le cas d'un mode de paiement Cifinancial ou VISA Desjardins, un relevé de compte mensuel sera émis. Les articles sont disponibles jusqu'à épuisement des stocks. Les prix, termes et conditions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Les remises « Espertes » ne sont pas disponibles sur certains articles. Voir en magasin pour les régions où la livraison est assurée. Non applicable sur les achats saisonniers et les articles démontés. Renseignez-vous en magasin sur d'autres modalités de paiement. Un acompte de 15 % est requis pour les commandes spéciales.